FEVRIER 1979

LE "FEDERAL PRISON SYSTEM"

DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Compte rendu d'une visite effectuée par Jean-Marc ERBES, inspecteur de l'administration, ancien sous-directeur du personnel et des affaires administratives à l'administration pénitentiaire

S O M M A I R E

Avant propos

Les institutions pénitentiaires des Etats Unis d'Amérique s'insèrent, il convient de le rappeler, dans un état de structures fédéral qui repose sur le partage des attributions entre les autorités locales et le gouvernement fédéral. Selon le principe admis par la constitution de 1787 toujours en vigueur, tout ce qui n'est pas de la compétence du fédéral l'est des autorités locales ce qui laisse à celles-ci un secteur d'activités très large.

Ainsi, l'exercice du pouvoir législatif en matière pénale, de la fonction judiciaire et de l'application des peines est partagé entre les contés, les 41 états et le gouvernement fédéral selon la nature des crimes et délits; par exemple certains cas d'homicides ressortent des tribunaux d'Etat et d'autres des tribunaux fédéraux. Il y a ainsi autant de législations criminelles qu'il y a d'Etats; ceux-ci accueillent dans leurs établissements environ 360.000 détenus (92,5 %) contre 28.000 seulement dans le système fédéral (7,5 %).

Le compte-rendu de mission qui va suivre ne concerne que le fonctionnement du système fédéral avec une rapide incursion dans un établissement relevant d'un état à titre de comparaison.

Le système fédéral constitue un ensemble cohérent et à certains égards exemplaire dans la mesure où il reflète les intentions du gouvernement central. Ces raisons ont motivé notre choix mais il faut savoir qu'il ne constitue qu'une très modeste partie du système pénitentiaire américain. Celui-ci est multiple et diversifié dans un pays immense où les initiatives et l'innovation sont dispersées entre de nombreux centres de décision.Si quelques Etats tels que la Californie sont allés assez loin dans la modernisation et l'expérimentation il nous a paru que d'autres, et c'est la très grande majorité, ont conservé des systèmes relativement archaïques et traditionnels caractérisés par le gigantisme des établissements dont les effectifs dépassent souvent 1.200 détenus, le manque de personnel et d'une manière générale la pauvreté des moyens qui n'est qu'à un degré plus accentué le reflet de l'état précaire dans lequel la société américaine laisse ses grands services publics collectifs.

.../

I - LE FEDERAL PRISON SYSTEM

1) L'organisation du système fédéral

1 - 1 L'administration centrale et régionale

Créé en 1930, le Bureau Fédéral des prisons est installé dans les locaux du Ministère de la Justice aux pieds du Capitol à WASHINGTON. 350 fonctionnaires y travaillent, la plupart d'entre eux sont des pénitentiaires. Il est dirigé par M. Norman CARLSON, ancien surveillant ayant effectué,comme de nombreux agents appartenant à cette catégorie,des études universitaires qui l'ont conduit à une maitrise en sciences sociales.

Au cours de notre visite nous avons rencontré plusieurs responsables du bureau. Il nous a semblé que leur rôle portait davantage sur la conception et la coordination que la gestion directe. Le bureau coordonne et contrôle l'ensemble des activités des 38 établissements (7 pénitenciers, 27 instituts de correction, 4 camps ouverts) et 11 centres de semi-liberté. Les fonctions essentielles sont la règlementation, la gestion du personnel et des moyens y compris les équipements ainsi que le développement des divers programmes. Un soin tout particulier est apporté à l'information du public et de la presse. Il est publié à cet effet une feuille d'information bi-mensuelle. Le bureau examine également les requêtes en appel des détenus et du personnel et assure la liaison sur le plan politique avec les pouvoirs publics et le congrès.

De 1973 à 1976 ont été mis en place 5 directions régionales qui assurent à leur niveau la coordination de la gestion des établissements et semblent jouer un rôle important dans l'animation des programmes destinés aux détenus et à la semi-liberté en contact avec l'ensemble des structures publiques et privées se consacrant à la réinsertion à la sortie de prison.

1 - 2 Le budget global dont dispose le bureau fédéral s'élevait en 1977 à 344 millions de dollars, dépenses d'équipement comprises. Ce crédit correspond à une dépense de l'ordre de 148 fr par détenu et par jour et de 880 fr par personne, par an, pour les 96.000 condamnés placés sous contrôle judiciaire ou dans les centres de semi-liberté. En France pour la même année la dépense par détenu, par jour, en milieu fermé était de 80,20 fr et de 66,70 fr par probationnaire, par an, en milieu ouvert.

2) Les caractéristiques de la population pénale et le système d'exécution des peines

Sur les 28.000 détenus, 58 % sont blancs et 36 % sont noirs (ces derniers représentent 12 % de la population des U.S.A.) Il y a 5% de femmes au total.

Cette population a un quotient intellectuel relativement élevé: 50 % est au niveau moyen des américains et 37 % au-dessus; 41 % est du niveau d'études du baccalauréat. Elle nous est présentée comme une catégorie de détenus assez sophistiquée sur le plan de la délinquance, d'un bon niveau intellectuel, moins spontanément violente et brutale peut-être en raison du type de délit effectué que les détenus condamnés par le système pénal des états mais plus aptes à des réactions mieux conçues et organisées. 26,3 % sont condamnés pour des affaires de drogue, 21,6 % pour cambriolage à main armée, 15,5 % pour vol.

La durée moyenne des peines est la suivante :

- de 5 ans	=	30 %
5 - 10 ans	=	26 %
+ 10 ans	=	24 %

La libération conditionnelle peut être accordée à partir de l'exécution du tiers de la peine par le "parol board" composé de trois fonctionnaires dépendant du ministère de la justice mais qui ne sont pas des magistrats. Cette instance fonctionne au niveau des 5 régions. Elle se déplace tous les deux mois dans les établissements de la région pour examiner individuellement les cas. Elle entend à cette occasion les détenus qui peuvent plaider leur cause. Les condamnés à perpétuité peuvent prétendre à une libération conditionnelle 10 ans après leur condamnation. Les permissions de sortir en vue de la réinsertion interviennent dans les deux années précédant la libération.

3) La philosophie du bureau fédéral

3 - 1 La doctrine

Celle-ci peut être résumée à la lecture du rapport d'activité pour 1977 qui précise que "le bureau fédéral des prisons s'efforce d'appliquer une doctrine équilibrée qui reconnait que les buts assignés à l'incarcération sont à la fois la punition, la dissuasion, la mise à l'écart et la réhabilitation. La sanction infligée par les tribunaux est la privation de la liberté, elle vise à empêcher les condamnés à commettre d'autres délits pendant leur incarcération et à dissuader les citoyens d'en commettre. L'incarcération doit être exécutés dans des conditions humaines et le délinquant doit pouvoir avoir accès à une large variété de programmes comprenant éducation, formation professionnelle et assistance pour l'aider à modifier son comportement délictueux.

Cette réhabilitation et cette modification de comportement ne peuvent être menées à bien par des voies coercitives. Les détenus ne peuvent modifier leur attitude que si ils sont eux-mêmes motivés à le faire."

Là doctrine ci-dessus est largement fondée sur les idées dominantes actuellement en cours aux U.S.A.

Nous avons pu constater que dans le droit fil des quakers de Pennsylvanie qui construisirent la prison de WALNUT STREET à PHILADELPHIE en 1790 pour substituer aux châtiments corporels et à la peine capitale la réhabilitation et la repentance par l'isolement et la lecture de la bible, de très nombreux chercheurs, professeurs et associations diverses continuent à réflechir sur le problème pénitentiaire. La littérature criminologue et pénitentiaire est particulièrement abondante. Le Ministère de la justice publie mensuellement un recueil "fédéral probation" très bien fait.

Il nous a paru que la pensée dominante en matière pénitentiaire était notamment synthétisée par le doyen de la faculté de droit de CHICAGO, M. Norval MORRIS dans de très nombreux articles et livres qui ont une réelle influence sur l'action du Bureau Fédéral des prisons et dont les idées sont appréciées et assimilées par un grand nombre de fonctionnaires pénitentiaires.

Cette doctrine peut se résumer schématiquement de la manière suivante :

La prison sûre qui interdit l'évasion et la mutinerie n'est pas adaptée pour offrir une atmosphère relaxe et thérapeutique propice à la réflexion et à l'effort positif nécessaire à l'amélioration. L'effet dissuasif de la prison ne dépend pas des conditions d'existence qui y sont offertes mais de la privation de la liberté et de la perte de l'autonomie personnelle. Il faut néanmoins tenter de résoudre la contradiction inhérente à la prison faite pour sortir l'individu de la société et le rendre à celle-ci.

Il convient de distinguer les réformes humanitaires de la réhabilitation qui fait appel à des traitements susceptibles de réintégrer le détenu dans la société.

Les réformes humanitaires sont dictées par l'évolution de notre société. Elles portent aussi bien sur les conditions de vie que le droit au travail, à l'information, aux relations avec l'extérieur. La SUEDE est souvent citée comme modèle.

L'idéal de réhabilitation correspond à la volonté de changer l'attitude des personnes vis-à-vis des normes sociales. Selon les tenants de la réhabilitation, le délinquant serait un malade et la prison devrait devenir un hôpital. C'est une tendance qui a été fort développée dans certains secteurs avancés par l'utilisation de la psychothérapie qui chercherait à délivrer le détenu de ses anxiétés.

Ce discours sur la réhabilitation, faut-il le rappeler, a conduit à la mise en place des peines indéterminées car il convenait de libérer le prisonnier dès que celui-ci a modifié son comportement, qu'il est guéri. Or le tribunal ne peut prévoir au moment du jugement le comportement à venir.

Il convient maintenant, selon l'auteur, compte tenu de tous les échecs constatés en matière de traitement, de remettre en question cet idéal de réhabilitation pour plusieurs raisons :

D'abord parce qu'en justifiant les réformes pénitentiaires, selon des exigences de réhabilitation, on les fonde sur des bases fragiles et chancelantes car la récidive quoi qu'on fasse ne sera jamais fortement réduite.

La réponse aux crimes est essentiellement dans une bonne politique criminelle et dans l'étude des relations entre le crime et la vie sociale telle que la pauvreté, le racisme, etc..

Il n'est pas vrqi que le prisonnier est un malade. En insistant trop sur les comportements individuels on gomme le fait social et l'autonomie personnelle. D'autres arguments avancés sont liés à l'affirmation des libertés individuelles qui seraient menacées par un certain totalitarisme que pourrait engendrer l'idéal de réhabilitation tendant à rendre conforme à la norme sociale ceux qui ne le veulent pas. Aussi, le pouvoir sur un criminel ne devrait pas aller au-delà de la sanction, de l'éloignement et de la privation des droits "le geolier même en blouse blanche demeure un geolier et risque d'abuser de son pouvoir".

Enfin, la validité des traitements coercitifs est mise fondamentalement en question et il est clairement affirmé que l'éducation, la formation professionnelle, l'assistance, la psychothérapie ne sont profitables que si ces demandes sont volontaires.

En définitive, après une longue période de prédominance des sciences humaines mettant l'accent sur la guérison possible des délinquants l'on revient aux sources du fond culturel américain puritain et protestant en le laïcisant et en mettant en exergue l'autonomie personnelle et la responsabilité individuelle des personnes.

3 - 2 Conséquences pratiques

Ces diverses réflexions qui ont d'ailleurs largement conduit à l'abandon du système progressif et sous-tendu les modifications intervenues en France en 1975, ont amené les U.S.A. a adopter diverses attitudes commençant à apparaître dans le système pénitentiaire :

La peine indéterminée ou modifiable est fortement mise en question. Puisque tout traitement coercitif est sujet à caution il ne faut pas faire pression sur le détenu pour la participation à un programme de réhabilitation en faisant le chantage de la libération. Si le programme est dimensionné sur celle-ci il ne sera pas effectif. Le prisonnier s'y engagera pour plaire et faire avancer sa date de libération. S'il n'obtient pas satisfaction il deviendra plus oppositionnel. Ceci est contraire au principe d'une évolution personnelle nécessaire à la réforme du comportement. En conséquence, la libération conditionnelle ne doit pas être fixée en fonction du comportement à venir mais en fonction de l'attitude de la collectivité face au crime et de sa tolérance vis-à-vis de celui-ci. Une expérience est à l'heure actuelle conduite par le Bureau Fédéral sur la base de ces idées à la prison de BUTNER en Caroline du Nord où les prisonniers connaissant préalablement leur date de libération peuvent, sur des bases de volontariat,choisir eux-mêmes leur programme de réhabilitation. Nous exposerons en 2ème partie cette expérience.

Programmes de réhabilitation volontaires dans le cadre d'établissements sûrs et diversifiés présentant une atmosphère la plus détendue possible, tel serait l'objectif du Bureau Fédéral des prisons. La marge entre les intentions et la réalité est, comme toujours, importante mais il est intéressant de vérifier la concrétisation de celles-ci à travers les contacts et les observations qu'il nous a été donné d'avoir à WASHINGTON et dans 5 établissements visités allant de la prison "top security" des U.S.A. de MARION classée en n° 1 du point de vue de la sécurité jusqu'à la prison classée en N° 4. Il y a 6 catégories au total la dernière étant le camp ouvert.

Pour tendre à ces finalités, le bureau fédéral développe notamment son action en direction du personnel, des équipements, des systèmes de gestion de la détention, des régimes et du travail, de la semi-liberté.

Nous examinerons ces divers aspects de la politique pénitentiaire. Nous conclurons en évoquant la façon dont est traitée la sécurité dans le système fédéral en insistant plus particulièrement sur ce problème dans le compte-rendu de visite de MARION qui a remplacé la célèbre prison d'ALCATRAZ.

II - L'ACTION DU SYSTEME FEDERAL

Il convient de souligner que les notes qui suivent concernent uniquement l'action à l'égard de détenus déjà condamnés et exécutant leur peine.

1) Le personnel

1 - 1 Situation des personnels

Les effectifs totaux s'élevent à 9.200 fonctionnaires soit 1 agent pour 3 détenus (28.000 en 1978). La moitié seulement de ces effectifs sont des surveillants (correctionnal officers) ce qui paraît faible. La présence d'autres spécialistes dans chaque établissement est relativement forte. Chaque établissement a ainsi un médecin et un dentiste à plein temps, des psychologues, des travailleurs sociaux. Plus de 700 techniciens encadrent les 6000 détenus qui travaillent dans la société "unicorps" qui gère les ateliers.

La sélection et le recrutement du personnel se font au niveau des établissements par le Directeur qui choisit les candidats après un entretien sur les listes des candidats déclarés aptes à devenir fonctionnaires. Pour accéder au corps des surveillants il faut avoir au préalable effectué trois années soit dans un service public concourant à l'ordre public (armée, police, etc..) soit avoir un diplôme équivalent au DEUG (deux années d'université). Les agents sont stagiaires durant deux années.

Les salaires annuels en début de carrière sont les suivants :

un surveillant :	48.400 fr
un gradé :	70.400 fr
un "unit manager"	92.400 fr
un directeur :	165.000 fr à 207.000 fr

Les droits à la retraite sont ouverts après 20 années d'activité.

1 - 2 la formation et la promotion

La formation est effectuée à la fois dans les établissements qui disposent chacun d'un formateur spécialisé ainsi que dans les deux centres de formation à DENVER et ATLANTA.

A son arrivée dans l'établissement, le nouvel agent reçoit une formation d'une semaine pour le familiariser avec l'institution. Il effectue dans les 4 premiers mois un stage de trois semaines dans un des deux centres de formation. Les programmes comprennent des thèmes portant sur le comportement des détenus, les réactions des agents, la communication, la discipline, le fonctionnement de l'institution, la sécurité, la self-defense et l'usage des armes.

Dans les 9 mois qui suivent l'agent revient à l'Ecole pour faire le bilan de son expérience professionnelle. Une évaluation a lieu le 3ème, le 6ème et le 9ème mois avec le superviseur. Des stages de recyclage ont lieu tous les trois ans avec un thème particulier. Cette année est consacrée à la "responsabilisation". Lors de chaque promotion l'agent doit bénéficier d'une formation d'une semaine.

Le Bureau fédéral compte essentiellement sur la promotion interne pour dégager ses responsables qui sont, il faut le souligner, recrutés à la base à un bon niveau (bacheliers au minimum) et qui sont en cours de carrière fortement poussés à suivre des enseignements universitaires. Ainsi, de nombreux surveillants sont licenciés en criminologie et l'accès à un avancement est le plus souvent subordonné à l'obtention d'un grade universitaire. Les Directeurs d'établissements que nous avons rencontré étaient issus, l'un du corps de surveillant après un passage en qualité de travailleur social, le second était psychologue d'origine, le troisième avait été technicien pour le travail des détenus. Rappelons que le Directeur du Bureau fédéral est lui-même un ancien surveillant.

Depuis 1971 l'administration s'est fixé comme objectif de compter parmi son personnel 33 % de membres appartenant à ce qu'on appelle "les minorités" aux U.S., à savoir les gens de couleur et les femmes. En mettant à part les pénitenciers , il était prévu que 10 % des emplois de surveillance devaient être tenus par des femmes, il y en a actuellement 8 %. En 1977 ces "minorités" représentent 18 % du personnel.

.../

2) Les équipements

2 - 1 les priorités

Le Bureau fédéral a hérité des 6 grands pénitenciers construits avant 1940 dont la capacité était souvent de plus de 1200 détenus. Il a renoncé à remodeler fondamentalement ceux-ci, en raison notamment de la difficulté à modifier les grandes nefs et la structure des cellules situées au centre de celles-ci avec la lumière pénétrant par l'une des faces barreaudées. Il considère que le gigantisme de ces équipements ainsi que leur organisation ne sont pas adaptés aux exigences des programmes qu'il veut appliquer.

Les priorités assignées au programme de construction sont les suivantes :

Construire des établissements pour les détenus dont les chances de réinsertion sont les plus fortes - lutter contre la surpopulation - disposer d'établissements de taille humaine pour humaniser la détention et appliquer les programmes de détention - remplacer les établissements les plus vétustes.

Ayant réglé provisoirement par la construction de la prison de MARION en 1963 destinée à remplacer la prison d'ALCATRAZ le problème de la garde des détenus les plus dangereux, le Bureau fédéral a consacré essentiellement ses efforts à la construction de nouveaux établissements de moyenne sécurité destinés à humaniser l'incarcération et rendre possible l'unit management et l'application des programmes de détention. Ont été ainsi volontairement privilégiées les prisons de "medium security" pour moyennes peines à destination des détenus appelés à rejoindre rapidement la société.

Nous avons eu un long entretien avec le responsable de la section "planning et developpement" chargée des réalisations. Il nous a montré divers plans et photos, nous avons visité deux établissements construits selon les nouvelles normes,classés en catégories n° 3 et 4 du point de vue de la sécurité.

2 - 2 la conception des programmes

Les principes qui président à la mise en oeuvre des programmes peuvent se résumer ainsi : détente - surêté - économie.

2 - 2 - 1 détente et responsabilisation

Selon un document officiel, la conception des équipements est basée "sur le développement d'une atmosphère tendant dans toute la mesure du possible à éviter les effets corrosifs de l'environnement de la prison traditionnelle. L'ambiance collective, les techniques pénitentiaires utilisées doivent rechercher la motivation, l'éducation, la responsabilisation personnelle. Les structures des équipements doivent correspondre à ces objectifs en offrant un environnement agréable et stimulant."

.../

Une telle conception se traduit par des programmes de construction conçus de la manière suivante : à l'entrée le pavillon d'administration et de visite; à proximité les services généraux et réfectoires tous conçus en self-service pour recevoir le personnel et les détenus qui prennent leurs repas ensemble; les pavillons d'hébergement sont implantés à grande distance l'un de l'autre en couronne autour des pavillons des services communs. Il n'y a pas de cours de promenades délimitées, une large zone autour des bâtiments jusqu'à la proximité des grillages est utilisée à cette fin. Les détenus n'ont pas l'autorisation de franchir certaines limites (- 10 m du grillage par exemple).

Chaque pavillon d'hébergement comporte un patio central couvert, servant de salle de détente et de loisirs où se tient le surveillant, sur lequel donnent les bureaux de l'équipe de l'Unité ainsi que les cellules des détenus dont les portes restent ouvertes ou fermées la nuit selon la catégorie de sécurité dans laquelle est classé l'établissement. L'ensemble est meublé sobrement mais avec une réelle recherche dans les couleurs et les formes.

Le personnel n'est pas logé sur place. Le Bureau fédéral estime qu'une telle solution conduirait à accroître son isolement. Seule la Top Security prison de MARION comprend 7 logements de service.

2 - 2 - 2 La sécurité

L'observateur ne peut qu'être surpris par l'apparence peu carcérale de l'ensemble. Il est d'abord fait une large utilisation du grillage afin de donner, nous dit-on, un moindre sentiment d'enfermement. Nous avons été étonnés de voir ce système également utilisé à la Top security prison de MARION. Le grillage relativement léger n'est même pas enfoui dans le sol. La dissuasion au franchissement réside soit dans des miradors bien équipés soit dans des patrouilles en voitures circulant autour de l'établissement. Il n'y a pas de barreaux aux fenêtres dotées de verre spécialement traité.

Des grilles peuvent éventuellement, en cas de besoin, isoler les pavillons mais sont dissimulées dans des glissières spécialement aménagées dans les parvis. Nous évoquerons plus loin le problème de la sécurité qui repose d'abord sur une coexistence et une relation très forte entre le personnel et les détenus.

2 - 2 - 3 Coût

La dispersion n'a pas conduit à réaliser des couloirs de circulation. Les cheminements entre les pavillons sont à ciel ouvert malgré la rigueur du climat. Les surfaces sont calculées au plus juste. Le coût de la place est de l'ordre de 140.000 frs.

.../

Les responsables souhaitent bien entendu insérer les équipements à la proximité des agglomérations mais les difficultés foncières et le caractère peu gratifiant de ces équipements leur font rencontrer les mêmes difficultés qu'en France.

Dans deux établissements nous avons pu vérifier concrètement le résultat de ces recherches (voir documents joints en annexe). Les nouveaux établissements ne dépassent pas la capacité de 500 places; le chiffre de 200 serait considéré par certains comme optimum mais pour des raisons financières cette solution est écartée.

Les bâtiments sont tous de structures pavillonnaires à un seul niveau largement dispersés sur le terrain pour combattre le sentiment d'enfermement. Il convient de signaler, pour illustrer le caractère peu carcéral de ces établissements "de medium security" que sur les 5 en cours de construction il a été décidé d'en réaliser un modèle à LAKE PLACID, site choisi pour les prochains jeux olympiques d'hiver.

Il servira à héberger les athlètes olympiques avant d'être reconverti en établissement pénitentiaire. Le Bureau fédéral a trouvé par ce biais un moyen supplémentaire pour le financement d'un équipement qui sera également sûr aux yeux des organisateurs des jeux qui se rappellent les incidents survenus à MUNICH. Le Bureau fédéral regrette toutefois l'implantation isolée de l'établissement.

3) Le système de gestion par unité

Après 1960 de graves troubles ont secoué les établissements pénitentiaires. Le Bureau fédéral a procédé à diverses recherches qui expliquaient notamment ceux-ci par la structure bureaucratique, hiérarchisée et cloisonnée des institutions conduisant à un manque de contrôle de la population pénale et à une insuffisance de communication avec celle-ci.

Le Directeur du Bureau fédéral M. CARLSON s'est tout particulièrement consacré depuis 1970 à mettre en place "l'unit management" qui fonctionne désormais dans 26 établissements.

Etant donné la priorité donnée par le Bureau fédéral à cette option et l'intérêt qu'elle a paru présenter, il convient de la décrire en détail et d'apprécier ses résultats.

3 - 1 Définition de "l'Unit management"

C'est un système de gestion déconcentré tendant à réhabiliter la dimension humaine dans l'institution pour réduire l'anonymat des détenus et valoriser les moyens d'action par la mise en place d'équipes pluridisciplinaires à la tête d'unités fonctionnelles.

L'unité fonctionnelle comporte 50 à 120 détenus suivant les caractéristiques de l'établissement. Elle est installée dans un secteur délimité de l'établissement et est dirigée par un responsable d'unité qui a autorité sur une équipe pluridisciplinaire et sur les détenus de l'unité. L'objectif est d'établir un environnement "sûr et humain minimisant les effets négatifs de l'environnement et de conduire avec le plus d'efficacité possible les programmes applicables aux détenus."

Nous avons pu observer sur place le fonctionnement de ces unités et consulter le recueil d'instruction mis au point en 1978 précisant leur organisation. Il est en cours de traduction car il ne manque pas d'intérêt.

3 - 2 Le fonctionnement des unités fonctionnelles

Les effectifs: chaque unité comprend les effectifs théoriques suivants:

pour 80 à 120 détenus
- 1 responsable d'unité
- 2 travailleurs sociaux
- 4 gradés assistants (counselors)
- 1 secrétaire
- 1 psychologue à mi-temps
- 1 responsable de formation pour 1/5 de son temps
- 6 surveillants

Il y a des unités ne dépassant pas 80 détenus et les effectifs de counselors sont alors de deux agents. Il convient de souligner le rôle original des "correctionnal counselors". Ce sont des surveillants expérimentés, gradés la plupart du temps, ayant reçu une formation particulière, relativement sommaire d'ailleurs, à la communication, la relation et l'animation de groupe. Leur rôle consiste essentiellement à l'intérieur d'un groupe de 25 détenus à mener ce que l'on peut appeler une thérapie de soutien et d'assistance, notamment par des entretiens individuels et de groupe, en vue de faciliter au détenu l'accomplissement de sa détention, le changement de son comportement. Il assure, s'il en est besoin, les liaisons avec les divers spécialistes (psychologues -psychiatres - enseignants - travailleurs sociaux).

L'organisation de la détention :

La sécurité, l'hygiène, l'orientation et le classement des détenus, les programmes d'activité de chaque détenu, ses loisirs, l'observation de celui-ci la discipline(exceptés la suppression des vacances, le transfert et l'isolement), la proposition de libération conditionnelle et de permission de sortir sont règlés au niveau de l'unité.

L'activité du personnel :

Les horaires, les congés, la notation, la discipline sont également gérés à ce niveau. Il est notamment veillé à ce que durant les soirées et les week-ends le personnel d'animation et d'assistance soit présent aux côtés des surveillants.

.../

L'articulation entre les fonctions :

Ce système exige de larges délégations de la part du chef d'établissement et des responsables de départements spécialisés tels que le responsable de l'éducation, de la sécurité, des travailleurs sociaux, du travail, etc.. dans le cadre d'un projet d'action commune à l'ensemble de l'établissement. Le Directeur délègue soit à l'un de ses adjoints le soin d'assurer la coordination des programmes, soit celle-ci se fait au sein d'une commission regroupant les responsables d'unité et les responsables de département. De très nombreuses réunions sont organisées entre les divers partenaires pour réaliser la cohérence des activités, des régimes, de la sécurité.

Les méthodes de travail dans l'unité :

Il est demandé à l'équipe de chaque unité de rechercher si possible la participation des détenus par l'organisation de réunions avec ceux-ci. Un comité consultatif avec des délégués choisis selon des procédures diverses est appelé à donner son avis sur la vie de l'unité en présence de l'ensemble de l'équipe. Il est conseillé de réunir périodiquement l'ensemble des détenus de l'unité (un guide pratique pour la conduite de ces réunions a été mis au point). L'équipe tient tous les trois mois une réunion d'évaluation du comportement des détenus et ces derniers sont associés à la réunion à moins qu'ils refusent. La thérapie de soutien individuel ou en groupe, les loisirs, le classement et le programme de chacun, les systèmes d'appel des détenus, la préparation à la sortie, etc.. sont menés par l'équipe.

3 - 3 Les conséquences de ce système, ses avantages et ses inconvénients

Le système produit incontestablement un aplatissement de la hiérarchie en répartissant les responsabilités sur la tête de ceux qui sont au contact des détenus. Il casse les rapports directs des spécialistes (travailleurs sociaux notamment) avec l'autorité centrale pour les ramener au niveau de l'équipe déconcentrée et ceci conduit à un moindre écart entre le personnel qui vit en contact avec les détenus et les spécialistes.

3 - 3 - 1 les avantages

Ils sont de quatre ordres selon les personnes que nous avons rencontrées et les conclusions des études réalisées :

- la souplesse : la semi autonomie des équipes permet la flexibilité dans la définition des programmes et des modifications à intervenir et conduit à une meilleure adaptation,
- l'efficacité : les moyens accordés sont mieux employés en fonction des programmes et des besoins réels. L'intégration des membres de l'équipe aboutit à une meilleure compréhension et à un meilleur moral de celle-ci.

- La sécurité et le contrôle : la pénétration de la population pénale se fait mieux. Il se crée une rivalité bénéfique entre les unités plutôt qu'entre le personnel et les détenus,
- le climat en détention et la réinsertion : la compréhension entre le personnel et les détenus s'améliore, les tensions diminuent "il se crée un respect mutuel au sein de la collectivité". Selon les responsables que nous avons rencontrés, ce système aurait mit fin aux graves tensions qui existaient préalablement et qui s'étaient notamment soldées par des mutineries et de graves incidents tels que des meurtres et des suicides nombreux.

Pour ce qui est des conséquences sur la récidive,les études menées notamment par des universités à l'aide de groupes de contrôle ont simplement permis de conclure qu'il semblait que les détenus soumis à ce système de gestion récidivait plus tardivement et comettait des actes moins graves que ceux qui ne bénéficiaient pas d'un tel système.

3 - 3 - 2 les inconvénients

Les Directeurs rencontrent des difficultés certaines pour assurer l'unité de la gestion de leur établissement. C'est pour cette raison notamment que le système n'a pas été mis en place à MARION qui est la "top security" prison.

Les relations entre les unités et les spécialistes superviseurs sont délicates. La mise en place de ce système a notamment conduit à une diminution de la qualité des travailleurs sociaux, certains d'entre eux n'ayant pas voulu accepter les contraintes découlant du phénomène d'intégration. Cette expérience parait toutefois très intéressante, surtout lorsque l'on sait les difficultés rencontrées en général, et notamment dans le système pénitentiaire français, pour assurer la cohésion des activités, la coopération des divers corps, la circulation de l'information et la pénétration ainsi que la connaissance de la population pénale.

4) Le régime de détention

4 - 1 les régimes de détention

Les régimes, sous réserve de quelques particularités, sont les mêmes dans tous les établissements quelque soit leur degré de sécurité et sont assez voisins de celui en vigueur dans nos centres de détention. Un régime particulier est toutefois appliqué dans l'unité de contrôle de la top security prison de MARION qui héberge 80 détenus et qui correspond à nos quartiers de haute sécurité. Dans cette unité l'encellulement permanent est la règle et la promenade d'une heure ne se fait que par groupes de trois. Il est exposé plus loin dans le compte-rendu de la visite à MARION le fonctionnement de cette unité. Nous nous limiterons à souligner les différences essentielles qui apparaissent dans l'organisation quotidienne du système fédéral par rapport au nôtre.

4 - 2 L'organisation de la vie quotidienne

La journée se déroule entre 6 h.30 et 22 heures. Le travail se terminant vers 16 heures il y a une longue période de loisirs qui s'effectue soit dans de très grandes salles spécialement aménagées, soit à l'intérieur des unités les portes des cellules restant ouvertes.

Une vie de groupe importante et des circulations libres

Ce qui frappe le visiteur c'est la facilité qui est laissée aux détenus de se rassembler en groupes importants dans les salles de loisirs et les cours qui accueillent dans des espaces non spécialement clos l'ensemble de la détention.Les repas se prennent dans de grands réfectoires où sont organisés des self-service. Entre les différents lieux d'activité les détenus circulent sans être accompagnés de surveillants sauf à la prison Top sécurity de MARION où ils ne peuvent circuler qu'à - 5 et + 5 minutes de chaque heure. Tous les parloirs sont libres et se tiennent dans de grandes salles, même à MARION (4 visites par mois). La présence d'agents féminins en détention (sauf dans les 6 pénitentiers où le personnel féminin est limité aux tâches de bureau mais circule en détention) semble être considérée comme allant de soi.

Ce régime vise selon les responsables à créer un climat de "relaxation" de nature à atténuer l'agressivité de la population pénale et de permettre ainsi des relations plus paisibles avec le personnel améliorant ainsi ses conditions de travail. Cette volonté de détente est en permanence rappelée et l'on m'a précisé notamment à BUTNER que l'on préfère favoriser les "jérémiades" des détenus plutôt que de les voir investir leur mécontentement dans des attitudes agressives. Nous verrons dans le chapitre suivant comment ce mode de vie se concilie avec la sécurité.

Une discipline stricte:

Tous les détenus sont en tenue pénale, les coupes de cheveux ne dépassent pas une certaine fantaisie, les cellules doivent être tenues avec un soin tout particulier et ne pas être encombrées d'un matériel hétéroclite. Les images pornographiques sont autorisées mais ne peuvent être affichées aux murs. L'affichage est strictement limité au panneau destiné à cet effet.

Il y a de nombreux appels durant la journée (4 à 5).

La discipline repose essentiellement sur l'appel à la responsabilité individuelle, les droits de chacun étant nettement précisés par des informations détaillées lors de l'accueil. Tout manquement est rapidement sanctionné et dans chacun des établissements nous avons en général vu dans l'unité de ségrégation de nombreux détenus punis et soumis à l'isolement.

5) Les activités et le travail pénal

En moyenne, dans chaque établissement un tiers des détenus sont affectés à des enseignements, un tiers dans des ateliers et un tiers au service général mais ces deux derniers groupes peuvent également suivre des cours du soir.

Nous avons été surpris de voir que l'administration était en mesure d'affecter un grand nombre de détenus à des formations non rémunérées alors que les emplois industriels paraissent comme beaucoup plus attractifs. Il semble que l'organisation des programmes de détention par le soin des équipes d'unité permette d'aboutir à ce résultat.

5 - 1 L'enseignement et les loisirs

Chaque établissement dispose de 3 ou 4 enseignants à temps complet qui organisent en liaison avec les établissements scolaires du voisinage les formations. De très nombreux intervenants extérieurs participent aux diverses activités et le concours de bénévoles parait important. Les espaces de plein air sont souvent bien aménagés avec de nombreux agrés, des baby-golf, des tennis,etc..

5 - 2 Le travail pénal

Le travail des détenus est organisé par l'intermédiaire d'une société d'état dénommée "Unicorps". Il n'y a pas de système de concession.

5 - 2 - 1 Organisation d'Unicorps

La société est autorisée à travailler exclusivement pour les administrations et ne peut vendre aux particuliers. En contre partie de cette contrainte les administrations sont tenues de consulter,avant de procéder à leurs achats, la société Unicorps pour étudier avec celle-ci la possibilité d'assurer les fournitures au prix du marché. Il semble que cette obligation soit assez bien respectée.

La société est gérée par un conseil d'administration présidé par un représentant du secrétaire d'Etat à la défense, le vice-président est un représentant du secrétaire d'Etat à l'agriculture, les autres membres sont le représentant de la grande organisation syndicale américaine AFL-CIO, des industriels, des consommateurs et du Ministre de la justice. Le siège social d'Unicorps et la direction sont installés dans les locaux du ministère de la justice. Dans chaque établissement où il y a des ateliers d'Unicorps il y a un chef de département de cette société responsable des activités.

La société dispose de 700 techniciens, en général recrutés dans les entreprises industrielles, pour encadrer 6000 détenus, soit 1 technicien pour 8,5 détenus. Ces techniciens sont mieux rémunérés que les surveillants, mais en même temps qu'ils assurent la conduite du travail ils sont responsables de la surveillance, ce

qui économise du personnel de surveillance durant la journée. Les techniciens sont tous recrutés et rémunérés par Unicorps.

5 - 2 - 2 Les activités

Dans des ateliers très bien aménagés où la sécurité du travail fait l'objet d'un soin tout particulier sont organisées les activités suivantes travaillant plus particulièrement pour les administrations de la défense, du commerce, du travail, de l'agriculture, des postes, de la santé :

activités	nombre d'implantations	nombre d'emplois de détenus
informatique	7	195
électronique	9	880
imprimerie	8	297
tôlerie (mobilier)	13	1 054
coordonnerie et brosserie	5	756
confection	14	1 795
menuiserie et plastique	13	1 018
	69	5 995

5 - 2 - 3 budget d'Unicorps et politique salariale

Le montant des fabrications vendues aux administrations en 1977 s'est élevé à 372 millions de francs. Le prix de revient de ces fabrications ayant été de 311 millions de francs, le bénéfice a été de 61 millions.

Dans les 311 millions correspondant au prix de revient des fabrications figurent notamment :

Dépenses de matières premières :	181.475.000 fr
salaire des détenus	17.445.000 fr
salaires pour l'encadrement des détenus	104.370.000 fr
dépenses pour la gestion administrative	8.000.000 fr
	311.290.000 fr

Sur son bénéfice de 61 millions en 1977, Unicorps a effectué une série de dépenses dont les plus importantes sont:

colis de Noël aux détenus	3.000.000
versement pour rémunération des détenus du service général	8.600.000
dépenses pour la formation professionnelle des détenus	18.795.000
autres dépenses	705.000
	31.100.000 fr

/...

Le bénéfice net a été en 1977 de 30 millions de frs. Unicorps ne paie pas d'impôt,par contre la société versé, nous l'avons vu, une contribution importante au bureau fédéral. La société dégage d'importants bénéfices, notamment en raison des salaires relativement bas qui sont pratiqués et qui s'élèvent à 4.300 fr en moyenne, par an, par détenu. Les détenus sont payés à la pièce suivant une classification variant en fonction de la qualification. Il y a des salaires mensuels pour les magasiniers, etc..

6) La semi-liberté

Le bureau fédéral anime une action pour la semi-liberté qui s'articule de la manière suivante :

48 "community program officer" C.P.O., c'est-à-dire des fonctionnaires ayant en charge la semi-liberté, sont implantés sur l'ensemble du territoire. Chacun a en charge un groupe d'établissement qu'il visite régulièrement pour organiser la sortie des détenus susceptibles d'être mis en semi-liberté. Ils sont en rapport avec les 11 centres de semi-liberté gérés par le bureau fédéral, soit 500 places au total,ainsi qu'avec diverses associations qui gèrent 400 places. Environ 2.400 détenus transitent chaque année par les centres, soit 50 % des détenus libérés par le système fédéral. La moyenne du séjour est de 70 jours.

Le bureau fédéral préfère désormais signer des contrats d'hébergement avec des associations privées (armée du salut, YMCA, etc..) plutôt que de réaliser des centres administratifs. Le prix de journée est actuellement de 84 fr la place. Un crédit de 64 millions de frs est consacré pour l'année fiscale 1978 à ces contrats.

7) La sécurité

Rappelons que les établissements sont classés en 6 catégories pour ce qui est de la sécurité :

N° 1 prison de MARION (500 places) ayant remplacé ALCATRAZ

N° 2 5 pénitenciers d'une capacité totale de 5.500 places. Le plus important est celui d'ATLANTA avec 1.500 détenus, la plus faible capacité étant celle de WAHINGTON en CALIFORNIE avec 800 places,

n° 3-4-5 les institutions de correction (28 centres de 500 places en moyenne)

n° 6 les camps ouverts: il y a 4 camps autonomes ainsi qu'un certain nombre de camps dépendant d'établissements.

.../

Depuis 20 années le bureau fédéral a essentiellement donné la priorité à la construction des prisons de sécurité moyenne estimant qu'il convenait d'abord de consacrer ses efforts à la catégorie de détenus ayant vocation à retourner rapidement dans la collectivité plutôt qu'aux longues peines encore hébergées dans des établissements datant de la fin du XIXe siècle et dont il déplore le gigantisme.

C'est dans cet esprit également, semble-t-il, qu'il a, contrairement à la solution anglaise, conservé la formule de la concentration des détenus les plus dangereux en remplaçant ALCATRAZ par l'unique "top security prison" de MARION en 1970.

7 - 1 les enceintes

La prison n° 1 dispose de deux enceintes en grillage (voir plus loin le compte-rendu de la visite). Les autres pénitenciers classés en N° 2, construits tous avant 1940, sont équipés d'une seule enceinte constituée par un mur de 6 m. de haut. La sécurité de ces enceintes repose essentiellement sur la présence de miradors (8 en général) très bien équipés, ressemblant à des tours de contrôle d'aérodromes,pouvant communiquer entre eux et disposant de moyens d'alarmes. Dans ces miradors sont en service, durant 8 heures d'affilées un seul surveillant effectuant ce service durant 3 mois puis retournant en détention. Ils sont dotés d'armes à répétition modernes tirant des cartouches de chevrotine. Les détenus sont informés qu'en cas de dépassement des limites autorisées et après un coup de semonce il sera fait usage des armes.

Dans la plupart des institutions de correction il y a deux enceintes en grillage ainsi que du fil de fer barbelé très coupant. Les miradors sont remplacés par deux voitures de patrouilles circulant nuit et jour sur une route encerclant l'établissement, stationnant de temps à autres à deux angles et communiquant avec le rond-point central de surveillance.

Il nous est apparu que les chefs d'établissement avaient une bonne confiance dans ces dispositifs et qu'ils considéraient que l'usage des armes était particulièrement dissuasif à l'égard des détenus. La transparence du grillage facilite notamment la surveillance depuis les miradors ainsi que l'efficacité du tir utilisé sans hésitation en cas de besoin.

7 - 2 Les dispositifs techniques

Il est curieux de constater que dans un pays où les divers dispositifs de sécurité et l'électronique sont très développés le bureau fédéral en fasse si peu usage. Excepté à MARION, les caméras de télévision ne sont employées que pour le contrôle des entrées principales. L'on ne semble pas non plus faire grande confiance aux détecteurs magnétiques ou électroniques installés sur les grillages. Dans les pénitenciers l'on préfère le fil électrique à faible voltage courant sur le haut du mur et déclenchant soit une alarme sonore soit un signal lumineux.

Le seul matériel largement répandu est: les détecteurs d'objet métalliques, les émetteurs portatifs d'alarme. Le bureau fédéral questionné sur cette absence relative de moyens de contrôle sophistiqués répond qu'ils ne lui paraissent pas vraiment fiables et qu'il préfère utiliser le système des miradors et des patrouilles ainsi que le contrôle intérieur de la population pénale.

7 - 3 les constructions

Nous avons vu que dans les prisons de sécurité moyenne construite depuis 10 ans, le programme adopté vise à créer une atmosphère aussi peu carcéral que possible. Il n'y a pas de barreaux et le verre spécial avec du polycarbonate parait résister. Dans chaque unité le surveillant est au contact direct des détenus dans l'espace central utilisé comme salle de loisirs.

A MARION, classé en N° 1 pour la sécurité, la fenêtre a été considérée comme l'élément le plus fragile. Est-ce pour ce motif ou en raison de la date de construction (1963) qu'a été maintenu dans cette prison le dispositif traditionnel des pénitenciers américains ? La nef a, certes, été supprimée mais les cellules sont éclairées par les fenêtres du couloir et séparées de celui-ci par une paroi barreaudée. Cette solution parait préfèrable au directeur qui n'utilise d'ailleurs pas le quartier équipé en cellules dotées de fenêtres.

D'une manière générale, le souci d'organiser le mieux possible la vie collective semble être la considération première prise en compte dans la conception des programmes de medium security la sécurité étant assurée sur l'enceinte,selon les conditions décrites ci-dessus, par un système de grille très discret susceptible de cloisonner rapidement les secteurs en cas de troubles ainsi que par le système de gestion par unité fonctionnelle.

7 - 4 le contrôle de la population pénale par le personnel

Dans les établissements visités nous avons en général rencontré un personnel sûr de lui, souvent isolé parmi de très grands groupes de détenus, vêtu: d'une tenue simple (chemise jaune ou bleue et pantalon bleu, tête nue) relié avec le rond-point central par un appareil d'alarme. Les équipes d'unités paraissent par l'intégration des divers spécialistes parvenir à concilier les exigences de la sécurité et des divers programmes règlant l'emploi du temps des détenus. Le contact étroit et permanent de l'équipe avec le groupe de détenus dont elle est responsable et la relation qui s'instaure sont des éléments importants de la sécurité.

La contrepartie de l'autodiscipline proposée aux détenus et de leur responsabilisation se trouve dans la riposte très ferme de l'administration en cas de manquement aux règles. Les quartiers d'isolement des établissements visités étaient en général occupés par de très nombreux détenus punis.

L'ensemble de ces remarques ne sont évidemment pas applicables aux 80 détenus de l'unité de contrôle de MARION équivalent à nos quartiers de haute sécurité et que nous décrivons plus loin.

8) Conclusion

Un tel voyage ne peut se conclure que par une série d'impressions qui demanderaient à être vérifiées d'une manière beaucoup plus approfondie.

Il nous a ainsi été impossible de nous débarrasser complètement du préjugé très répandu sur les prisons américaines qui veut que l'organisation interne laisse une grande influence au caïdat. Nos interlocuteurs nous ont assuré qu'il n'en était rien dans le système fédéral. Il n'est pas sûr que l'absence de troubles graves durant ces dernières années soit de nature à étayer leurs affirmations. Le meurtre de deux détenus au cours de 1978 pour la première fois à la prison top security de MARION donnerait plutôt quelques fondements à ce préjugé.

En observant que nous n'avons vu que des établissements pour condamnés, nous retiendrons en guise de conclusion quelques faits qui nous paraissent caractériser l'action entreprise par le bureau fédéral :

1) une action globale visant dans chaque établissement à bannir autant que faire se peut les effets négatifs de l'enfermement en recherchant la détente par la variété des programmes, la bonne relation, la circulation et la vie de groupe la plus libre possible et compatible à ce que l'on estime être la sécurité qui n'est pas un alibi pour freiner les initiatives. Cette détente et cette relaxation sont également considérées comme un impératif de nature à améliorer les conditions de travail du personnel en atténuant l'agressivité des détenus. Elle fait partie de ce qu'on appelle l'humanisation et est la condition première vers une possible réinsertion.

2) un langage clair sur la prison lieu de mise à l'écart de ceux qui ne respectent pas les normes sociales avec une offre de possibilité de réinsertion pour les volontaires à celle-ci.

.../

3) Une participation essentielle des professionnels pénitentiaires à la conception de l'action en milieu carcéral. La plupart des fonctionnaires de responsabilité à l'administration centrale ont l'expérience de la détention. Ceci conduit à l'élaboration de directives fondées sur le concret, très pratiques, prenant en compte les contraintes entraînant ainsi une relative bonne adhésion de la base (l'instruction sur le fonctionnement des unités fonctionnelles en est un exemple).

4) Une recherche certaine de l'innovation d'abord expérimentée sur des échantillons avec une volonté d'ouverture vers les chercheurs et les universitaires.

5) Une habile exploitation des ressorts psychologiques des individus tendant à prendre en compte à la fois les problèmes de la population pénale et des personnels pénitentiaires afin de constituer une communauté la plus supportable possible. Un accent très fort est mis sur les problèmes relationnels.

6) Une utilisation de la discipline et de la sécurité d'abord fondées sur la responsabilisation des individus et modulées en fonction des nécessités, basée sur des motifs clairs et compréhensibles par tous, donc mieux acceptés.Une riposte ferme des responsables lorsque les détenus contreviennent aux règles.

7) Des méthodes de travail souvent inspirées du secteur privé et dont la mise en oeuvre est facilitée par le peu de rigidité des structures de la fonction publique conduisant à :

- des rapports très souples à l'intérieur de la hiérarchie
- le "teamwork" ou travail d'équipe tendant à la pluridisciplinarité
- la recherche de la circulation de l'information par d'incessants meetings avec le personnel, avec les détenus
- une large délégation des responsabilités dans le cadre d'une gestion par objectifs clairement tracés et des fonctions bien définies entraînant une forte cohésion des personnels.

8) D'une manière générale, nous avons cru constater une relative bonne adhésion de la base aux impulsions du sommet qui cherche à combattre les effets des structures et méthodes sclérosantes. Incontestablement, la sécurité est d'abord fondée sur la vigilance du personnel plutôt que sur les équipements matériels la plupart du temps très discrets. Il est pris certains risques par les responsables pour ne pas bloquer le dispositif et le doter d'une certaine souplesse. Le personnel accepte de les assumer considérant qu'ils sont inhérents à sa fonction et le résultat du compromis entre sécurité et humanisation.

.../

9) "Le Conseling"

Comme dans beaucoup de pays anglo-saxons cette méthode est largement utilisée. Elle consiste à développer chez le personnel la relation d'aide et de soutien aux détenus. Des "conselors" qui sont en fait des gradés sommairement formés à la communication sont plus particulièrement chargés de ces fonctions soit au cours d'entretiens particuliers soit au sein de groupes. Les éducateurs sont certes dans notre système traditionnellement chargés de ces tâches insuffisamment reconnues. Il y aurait certainement intérêt à développer ces méthodes d'approche et de soutien des détenus qui ne sont pleinement efficaces et n'ont de sens que s'il est tenu compte des conséquences qui en sont tirées pour l'application du programme imposé au détenu.

10) En annexe figure le résumé que nous avons fait d'un rapport d'enquête réalisé en 1976 et qui nous a été remis à la suite de meurtres de détenus intervenus au pénitencier de LEWISBURG entre 1974 et 1976. Il est intéressant d'y lire les observations des enquêteurs car elles reflètent les méthodes de travail préconisées dans les établissements fédéraux.

DEUXIEME PARTIE

COMPTE-RENDU DES VISITES D'ETABLISSEMENTS

UNITED STATES PENITENTIARY

III. 1 - MARION (top security prison classée en n° 1)

Etat de l'Illinois

Le pénitentier de MARION, premier établissement construit par le Gouvernement Fédéral depuis 1939, a été ouvert en 1964. Le plus petit, par sa capacité (525 détenus), des établissements américains il a remplacé le pénitentier vétuste d'ALCATRAZ construit sur une île en baie de SAN-FRANCISCO. ALCATRAZ était "le boût de la chaîne pour les incorrigibles et les artistes de l'évasion".

MARION a la réputation d'être la prison la plus sûre des ETATS-UNIS. L'établissement reçoit les détenus ne pouvant plus être contrôlés dans les autres prisons fédérales, les plus agressifs et les plus hostiles, mais en contraste avec ALCATRAZ, elle ne veut pas être selon les déclarations officielles : " la prison où l'on enferme les prisonniers et où on les oublie".

L'établissement est implanté à 5 kms de la petite ville de MARION, isolé en pleine campagne sur un terrain d'une réserve fédérale de gibier.

1) Description de l'établissement

1-1 La population pénale

L'effectif est de 450 détenus dont la moyenne d'âge est de 36 ans. 70 d'entre eux sont condamnés à perpétuité et la plupart des autres à plus de 10 ans pour meurtre et vol à main armée. Le temps moyen de la peine pour l'ensemble des détenus est de 33 ans. Certains accumulent un nombre impressionnant de condamnations. Le champion totalise 1500 années de prison. Le quotient intellectuel moyen est assez élevé puisqu'il s'élève à 105.

1-2 Le personnel : 1 directeur et 2 sous-directeurs

L'effectif se compose de 320 agents dont 170 surveillants. Il y a 2 médecins à temps plein, 1 dentiste, 2 psychologues des travailleurs sociaux et 29 techniciens pour encadrer le travail. Comme dans la plupart des établissements, un nombre

important de surveillants a, après l'enseignement secondaire, suivi deux années à l'Université et beaucoup d'entre eux ont un diplôme de criminologie. Leur uniforme est constitué par un pantalon bleu marine, une chemise bleu-clair ou jaune et une cravate. Ils disposent tous d'un talkie-walkie et d'un petit appareil d'alarme attaché à la ceinture. Ils travaillent 8 heures par jour et dans les miradors ils servent 8 heures d'affilées pendant une période de trois mois. Une dizaine d'agents sont logés autour du pénitentier.

Le Directeur considère son personnel comme étant bien aguerri et en aucune manière il n'a eu ou n'entend avoir recours à des forces de police pour le maintien de l'ordre.

1-3 La structure et la sécurité de l'établissement (voir plan joint)

1-3-1 L'établissement est entouré par deux enceintes grillagées rectangulaires dominées par 8 miradors. L'entrée ainsi que la direction et les services administratifs sont situés en dehors de l'enceinte et reliés à la détention par un couloir cloisonné par 4 grilles actionnées à distance par un tour situé au-dessus du pavillon de direction et des services administratifs et qui contrôle ces 4 portes par un système de télévision. Dans le sas constitué par ces grilles sont installés deux parloirs, l'un libre, l'autre hygiaphone.

Ce couloir conduit à l'axe de circulation principale qui lui est perpendiculaire. Au point de jonction de ces deux couloirs il y a le poste de commandement protégé par des vitres pare-balles d'où sont actionnées électriquement toutes les grilles de séparation des couloirs de circulation de l'établissement. Ces grilles sont contrôlées par un système de télévision envoyant des images à ce poste central.

Sur la partie gauche de cet axe de circulation sont rattachés la chapelle, les cuisines et réfectoires, la salle de loisirs, les services d'entretien et les ateliers.

Sur la partie droite sont implantés les 6 ailes de détention de 72 cellules chacune, le gymnase, le magasin ou viennent cantiner les détenus.

Un couloir central perpendiculaire à l'axe desservant l'ensemble de ces bâtiments conduit à deux unités de ségrégation, un hôpital et une unité de contrôle.

L'ensemble des détenus, sauf ceux placés en ségrégation ou à l'unité de contrôle, effectuent leur promenade et les activités sportives dans les espaces non délimités par des grilles ou des murs autour des bâtiments de détention. Il leur est interdit de dépasser une certaine limite tracée sur le sol à 10 m. du grillage ainsi qu'entre les bâtiments de détention. Des bâtiments à usage de magasin sont installés en dehors de l'enceinte. Un camp ouvert est situé à proximité de l'établissement et les détenus de ce camp sont utilisés pour l'entretien extérieur de la prison dans laquelle ils ne pénètrent pas.

1-3-2 La sécurité

A) sécurité extérieure

Nous ne traiterons ici que de la sécurité globale de l'établissement. Il existe en effet un régime particulier pour l'unité de ségrégation et l'unité de contrôle que nous examinerons plus loin.

L'enceinte est composée de deux grilalges robustes, mais toutefois beaucoup moins rigides que du métal déployé, de 5 mètres de haut environ, surmontés de fils de fer barbelés. Un fil électrique court au sommet et déclenche une alarme dans les miradors ainsi que l'allumage de la lampe rouge la plus proche de ce contact. Les lampes sont installées à un intervalle de 20 mètres au sommet du grillage intérieur. Selon le bureau fédéral, le grillage a été choisi plutôt que le mur pour permettre aux détenus d'avoir une vue sur le p aysage environnant composé de bois et de champs. Le Directeur de l'établissement pense quant à lui que ce sont des raisons d'économie qui ont conduit à un tel choix et il aurait, quant à lui, préféré un mur.

La protection essentielle de l'enceinte et de l'ensemble des mouvements de détenus à l'extérieur repose sur 8 grands miradors ressemblant à des tours de contrôle d'un terrain d'aviation. Les miradors communiquent entre eux. Les surveillants qui les occupent 8 heures d'affilées disposent de fusils semi-automatiques tirant des balles chevrotines. La transparence du grillage facilite incontestablement le tir.

Nous avons été surpris d'entendre que jusqu'à 300 détenus peuvent être rassemblés sur les larges espaces de promenades et terrains de sports situés au bout et à côté des bâtiments de détention. Il est interdit aux détenus de franchir une ligne tracés à 10 m. des grillages et entre les bâtiments de détention. Si les détenus franchissent cette ligne, le mirador le plus proche tire un coup de semonce et si le détenu ne se retire pas le surveillant est autorisé à tirer.

En été, la promenade et le sport sont autorisés jusqu'à 9 heures du soir.

L'étancheité de l'établissement : un grand hangar servant de magasin est installé à l'extérieur de l'enceinte. L'ensemble des fournitures (aliments, matériaux pour l'atelier) transite par ce magasin où elles sont déchargées et stockées. Elles ne pénètrent dans l'établissement, par une porte spéciale, qu'après avoir été vérifiées et sur un camion appartenant à l'administration. De même, la sortie du camion chargé des productions des ateliers ou autres fournitures n'a lieu qu'à 4 heures du matin après vérification de la présence des détenus dans toutes les cellules.

B) sécurité intérieure

a/la circulation

Les détenus peuvent circuler librement entre les différents lieux auxquels ils sont assignés suivant leur

.../

programme de journée, toutes les heures dans les 5 minutes précédant et suivant chaque heure. Ainsi, s'ils sont en salle de loisirs à 17 heures, ils ne peuvent pas en sortir avant 17 h.55 et jusqu'à 18 h.05. L'ensemble de cette circulation se fait sur le couloir central sous la surveillance du rond-point central dont toutes les grilles de séparation demeurent ouvertes pendant ces 10 minutes. En dehors de ces espaces de temps réservés à la circulation, les détenus doivent être, suivant leur programme, soit dans les unités de détention, soit dans les ateliers, les salles de loisirs, le réfectoire, les salles d'études ou la promenade. Entre les heures, les grilles de séparation sont fermées et les détenus ne doivent pas circuler sauf s'ils sont accompagnés ou munis d'une autorisation spéciale. Toutes les grilles sont sous surveillance d'appareils de télévision renvoyant les images au poste central.

Il y a de très nombreux appels dans la journée. Ainsi après la sortie des ateliers il y a un appel à 16 heures - 18 heures - 22 heures puis vérification des cellules par des rondes faites par un seul homme à minuit, deux heures, quatre heures.

A la sortie des ateliers, les détenus doivent se déchausser et passer dans un portique de détection. Nous avons pu voir une incroyable panoplie de couteaux, de grenades, de fausses clés préparés par quelques détenus en vue d'une évasion préparée il y a trois mois. L'ensemble de ces matériels avait été stocké dans les ateliers.

b/ les cellules de détention

Les fenêtres ayant été considérées comme les points les plus sensibles, la disposition des cellules dans les comités de détention a été maintenue selon le schéma traditionnel des pénitentiers américains (voir plan joint).

Les cellules sont implantées dos à dos au centre du bloc, la lumière pénétrant dans la cellule par la cloison en barreaux et la porte en barreaux donnant sur le couloir. Les cellules sont petites: 2 m x 4 m, munies de sanitaires. Le lit est fixe, mais pas la commode et la table.

Le chef d'établissement ne nous a pas paru apparemment gêné par les rassemblements importants de détenus qui ont lieu dans les réfectoires, les ateliers, la salle de loisir (200 détenus) ou dans la cour (plus de 300 détenus). Il considère que ce système fait partie des risques du métier qu'il faut assumer et estime qu'à l'intérieur le cloisonnement de l'établissement permettrait une reprise en main rapide et que sur les cours les armes sont d'un effet dissuasif suffisant.

Il n'y a pas eu d'évasion réussie jusqu'ici. Une tentative d'évasion a eu lieu par hélicoptère mais a échoué, le pilote ayant abattu la passagère organisatrice de ce coup de main. Le Directeur semble craindre par contre les coups de main venant de l'extérieur. Il y a eu deux assassinats de détenus en 1978, première année où se sont produits de tels incidents.

1-4 Le budget de l'établissement

Il s'élève à 6 millions 500.000 dollars , salaire du personnel compris, soit 172 fr par détenu par jour.

2) L'organisation de l'établissement

Il y a trois unités dans l'établissement: l'unité de contrôle, l'unité de ségrégation, les unités normales (voir localisation sur le plan joint).

2-1 L'unité de contrôle

Dans cette unité sont affectés les détenus dangereux, originaires de tout le système fédéral, ayant commis des fautes très graves telles que le meurtre d'un autre détenu, ayant tenté de s'évader ou s'étant rendu intolérable dans les autres institutions.

Leur affectation se fait de la manière suivante : le Directeur de l'établissement d'origine fait une proposition au Directeur de MARION avec un dossier et celui-ci agrée ou non cette demande. Celle-ci ne transite pas par le bureau fédéral.

Lors de notre visite, il y avait environ 59 détenus dont 34 blancs et 25 noirs. Le responsable d'unité considère que 20 % d'entre eux sont très agressifs.

Le personnel affecté à cette unité est composé d'un chef d'unité, d'un travailleur social qui passe régulièrement tous les jours, d'un counselor, d'un maître ainsi que de 4 surveillants le jour, 4 surveillants le soir et 1 surveillant la nuit.

Le régime de détention est le suivant :les détenus qui ne travaillent pas restent enfermés dans leur cellule toute la journée. Les cellules sont barreaudées sur la face qui donne sur le couloir et reçoivent la lumière du jour par celui-ci, il n'y a donc pas de fenêtre dans les cellules. Chaque cellule est dotée d'un poste de télévision et l'affichage de pin-up est ici exceptionnellement autorisé.

Les déplacements à l'extérieur des cellules se fait kes mains menottées, le détenu présentant ses poignets à un guichet avant l'ouverture de la porte. La promenade a lieu 1 fois par jour pendant une heure, les mains libres, à trois détenus au maximum sous la surveillance d'un gardien placé derrière une vitre permettant de voir l'ensemble de la cour. Celle-ci n'est pas couverte d'un grillage. Ils peuvent également demeurer dans le couloir de l'unité et ainsi communiquer à travers les grilles avec les autres détenus demeurés dans les cellules de l'unité.

Cette unité comporte deux étages. A l'étage supérieur sont installés, en face des cellules dans le couloir, des petits ateliers,cloisonnés avec du métal déployé,de 2m sur 3 m, où travaillent 1, 2 ou 3 détenus sur des petites machines (voir plan joint). Les portes des ateliers et des cellules sont commandées à distance depuis le sas et le technicien chargé d'encadrer ce travail reste dans le sas. Il commande les portes des ateliers et des cellules. Ainsi, les détenus peuvent,s'il en est besoin,venir un à un jusqu'à la grille du sas pour des problèmes de travail et passer également un à un de leur atelier à leur cellule. Ils gagnent de 41 à 61 dollards par mois (175 à 300 fr). Les visites pour ces détenus se font par parloirs hygiaphones.

Le séjour dans cette unité est de l'ordre de 6 mois en moyenne mais peut durer plus longtemps. Elle est critiquée par ce que le Directeur appelle "les milieux radicaux". Une commission composée du directeur régional et d'un représentant du bureau fédéral examine sur place, chaque mois, les propositions que fait le comité d'unité composé du personnel tendant à sortir les détenus de cette unité compte tenu de leur comportement.

2-2 L'unité de ségrégation

Conçue selon le même schèma que les autres blocs, elle reçoit les détenus ayant eu un mauvais comportement dans l'établissement. Le placement dans cette unité est décidé par une commission composée du surveillant chef (lieutenant) de l'exécutive officier (fonctionnaire chargé de tous les problèmes juridiques dans l'établissement) et d'un des chefs du département (travail, médecin, etc..) dont la présence est tournante dans cette commission. Le Directeur en principe n'intervient pas mais peut, le cas échéant, modifier la décision.

Dans cette unité, les détenus sont privés de travail, restent dans leur cellule et n'ont qu'une heure de promenade par jour. Ils peuvent y être enfermés jusqu'à 30 jours.

2-3 Les unités normales

Chacune des unités héberge 72 détenus.

Lever à 7 heures - petit déjeuner en commun - travail - repas en commun - travail. A 16 heures, retour dans les cellules pour l'appel puis repas en commun. De 18 heures à 21 heures selon le système de circulation décrit plus haut, loisirs soit dans les salles de loisirs, la cour si le jour le permet ou dans les couloirs des unités devant la télévision (les détenus disposent de casques d'écoute pour ne pas gêner ceux qui demandent le silence dans leur cellule). La cour de

détente consistant en un très large espace comporte divers terrains de sport, un golf miniature, des tennis, une piste pour la course, etc..

A 21 heures, retour de tous les détenus dans les unités où les portes des cellules restent ouvertes jusqu'à 22 heures. Fermeture à 22 heures. Toutes les portes se commandent électriquement depuis le sas de l'unité.

Pendant la journée, il y a un surveillant par unité. A partir de 16 heures jusqu'à 22 heures, 2 surveillants par unité de 72. Pour l'ensemble de la détention, à partir de 22 heures, 3 surveillants.

Les détenus ont, d'une manière générale, les mêmes droits que les détenus des autres établissements. Ils ont droit à 5 visites par mois, dans un parloir libre, avec les membres de leur famille et d'autres personnes s'ils peuvent démontrer que "ces rencontres sont profitables".

Ils doivent se dévêtir avant et après la fouille mais gardent les mêmes vêtements.

La correspondance est censurée et libre "si le détenu l'utilise d'une manière responsable"; il ne peut écrire à d'autres détenus et à des habitants proches du pénitentier. Par une boite à lettres spéciale il peut correspondre sans censure avec les magistrats, les représentants élus du pays, les journalistes. Il peut obtenir, par l'intermédiaire du travailleur social une conversation téléphonique à l'extérieur (en principe une fois par mois). Un magasin installé dans le couloir central offre divers produits de cantine que le détenu peut acheter avec les sommes inscrites à son compte (pas plus de 260 fr de dépenses par mois).

La gestion de la vie quotidienne et la fixation des programmes de chaque détenu est largement déléguée à des équipes (Team). La discipline, est assurée par un conseil de discipline auquel le chef d'établissement a délégué son pouvoir. Le conseil se compose d'un président le chief correctionnal supervisor qui est le chef de détention, le responsable de la classification et de la libération conditionnelle qui est très souvent un travailleur social, et le superviseur des programmes. Le directeur adjoint et le psychologue assistent à ce comité à titre consultatif. Les problèmes de classification et emploi du temps du détenu sont règles par une commission dans laquelle siègent le travailleur social, le counselors et d'autres membres du personnel.

.../

3) Le travail pénal et l'éducation

A MARION fonctionnent trois très grands ateliers: imprimerie, meubles métalliques et électroniques. Il y a 29 techniciens pour encadrer les 185 détenus. Ces techniciens sont en général issus d'entreprises privées et sont mieux rémunérés que les surveillants. Ils sont responsables également de la garde et il n'y a pas de surveillants dans les ateliers. Un apprentissage professionnel accompagne et précède cette activité professionnelle. Les rapports entre eux et les détenus sont en général meilleurs qu'avec les surveillants nous dit-on. Les détenus à la production sont rémunérés à la pièce, ceux dans les magasins au mois. Les salaires vont de 100 à 150 dollars par mois (420 à 650 fr).

Il y a différents cours d'enseignement général et de formation professionnelle organisés le soir après le travail.

A remarquer en conclusion que le système de "l'Unit management" n'a pas été étendu à MARION. Le Directeur considère que le système actuel dans cet établissement spécifique a deux avantages. Il permet :

- une meilleure circulation jusqu'à lui de l'information qui risquerait de demeurer au niveau de l'unité "où l'on a tendance à protéger le détenu"

- une unification du système de discipline qui est l'élément prioritaire à MARION.

Mais il pense qu'à terme ce système sera également introduit dans son établissement.

.../

III. 2 - PENITENCIER DE LEWISBURG (N° 2 pour la sécurité)

Etat de Pennsylvanie

1. Description de l'établissement

Le pénitencier de LEWISBURG a été construit en 1932 dans un style gothique voulant rappeler celui des grandes abbayes moyenâgeuses. Il est dominé par une haute tour en forme de minaret habillant la cheminée des ateliers.Un grand couloir central relie six unités qui lui sont perpendiculaires. Un vaste atelier est implanté à côté de ces bâtiments.

1.1 Les détenus

La capacité est de 1000 détenus mais le centre héberge actuellement 1200 prisonniers condamnés à de longues peines (en moyenne de 10 années avec un certain nombre de condamnés à perpétuité). 64 % d'entre eux sont noirs, 47 % ont été incarcérés plus de deux fois.

1.2 Le personnel

L'effectif en personnel s'élève à 400 agents dont 160 gardiens. Il y a 2 médecins et 2 dentistes à plein temps, une équipe de psychologues, environ 12 travailleurs sociaux, une équipe d'enseignants et de moniteurs de travail.

En satellite de la prison fonctionne un camp ouvert pour environ 250 détenus travaillant la terre. Sont placés dans ce camp les détenus sélectionnés par la direction en fonction de leur comportement. Y sont notamment affectés les détenus en fin de peine.

Nous sommes reçus par le Directeur, M. Charles FANTON qui est un homme de couleur. Il nous répond qu'il n'a pas, pour l'instant, de problèmes particulièrement préoccupant si ce n'est l'encombrement.

L'établissement est classé en catégorie 2.

1.3 La sécurité

L'enceinte rectangulaire est composée d'un seul mur de 6 mètres de haut sur le haut duquel court un fil faisant fonctionner une alarme lorsqu'il est touché. Il n'y a pas de seconde enceinte. 8 miradors très bien aménagés couvrent l'enceinte. Ils sont occupés de jour et de nuit par des agents armés effectuant 8 heures de suite de service dans le même mirador dans lequel ils prennent leur repas tiré du sac.

Des fouilles par palpation sont assurées à la sortie des ateliers. Un appel est fait le matin et à 16 heures.

.../

En définitive, le système de sécurité nous est apparu comme particulièrement léger, compte tenu notamment du régime très souple auquel sont soumis les détenus. La dernière évasion date de deux ans, des détenus s'étaient emparés de la benne à ordures et avaient enfoncé le mur d'enceinte.

2. L'organisation de la vie en détention

2.1 La division en unités

Les détenus sont répartis dans les six unités suivant un classement fondé sur une typologie psychologique expérimentée par le Dr QUAY à la prison d'OXFORD.

Ce classement répartit les détenus en 5 catégories : a) les normaux, b) les névrotiques anxieux, c) les inadaptés immatures, d) les influençables, e) les agressifs psychopathes.

La structure architecturale de LEWISBURG permettant de créer 7 unités, les détenus ont été répartis de la manière suivante : Une unité pour les drogués. Puis, ont été réunis dans chacune des autres unités: les détenus dont le comportement paraissait complémentaire et compatible, à savoir: une unité pour les agressifs psychopathes et les influençables, une unité pour les névrotiques anxieux et les inadaptés immatures, une unité pour les normaux. Les 3 autres unités sont réservées à l'accueil et l'observation et aux détenus travaillant dans l'industrie.

Suivant la dangerosité, les détenus sont installés dans les unités, soit en dortoirs, soit en cellules.

2.2 La vie en détention

2.2.1 -

A 8 h. 10, les lits doivent être faits et la journée commence. Les repas sont pris en commun dans des grands réfectoires par groupes de 200 avec système de self-service. La fermeture des cellules se fait à 22 heures. Les détenus circulent librement entre les différents points de l'établissement où ils doivent se rendre en fonction du programme de traitement qui leur a été fixé durant les semaines d'observation auxquelles ils sont soumis à leur entrée. Les déplacements se font sous leur propre responsabilité et s'ils se trouvent en un endroit qui leur a été interdit ils sont sanctionnés. L'on est ainsi surpris de voir une population aussi importante aller et venir sans surveillance. L'impression générale qui se dégage est celle d'une grande détente.

.../

2.2.2 - L'unité de vie

Le contrôle et l'animation sont fondés sur l'unité de vie dirigée par un "unit manager", deux "correctionnal counselor", un psychologue, 2 travailleurs sociaux et 5 surveillants. Une large déconcentration est donnée à cette équipe qui assure l'application des programmes auxquels sont soumis les détenus. C'est cette équipe notamment qui règle les problèmes de discipline et qui assure le prétoire par délégation du Directeur qui ne reçoit jamais les détenus lesquels ne peuvent s'adresser à lui que par écrit. Nous avons cru comprendre que les travailleurs sociaux étaient issus pour la plupart du corps de surveillance mais qu'ils avaient reçu la formation particulière de travailleur social. En cas de besoin nous a-t-on dit devant l'un d'eux qui acquiescait, ils mettent le casque et prennent le bouclier et la matraque comme les autres membres du personnel pour rétablir l'ordre.

2.2.3 - "Les droits et les devoirs des détenus"

Chaque détenu reçoit à son arrivée une plaquette très complète décrivant le régire auquel il va être soumis.

Ses droits sont longuement décrits :

Visite : 5 fois par mois tous les membres de sa proche famille ainsi que les personnes qu'il a désignées sur une liste approuvée par le directeur. Les visites se font dans un grand parloir libre. Les embrassades et attouchements sont autorisés à l'arrivée et au départ, les enfants sont admis et la famille peut passer la journée entière avec le détenu si le parloir n'est pas surpeuplé. L'on peut prendre des rafraichissements et des aliments dans des automates. Les détenus sont fouillés à corps après chaque visite.

Les détenus sont autorisés à téléphoner à l'extérieur sous le contrôle du personnel.

L'ensemble du courrier est censuré sauf celui remis dans des boites spéciales et destiné aux autorités administratives, judiciaires ainsi qu'aux représentants des medias (journalistes, télévisions, etc..). Si ce courrier contient des injures ou des menaces, les détenus peuvent être poursuivis par les tribunaux.

Chaque détenu peut procéder à des achats dans un magasin installé dans la prison pour un maximum de 50 dollars par mois. Il peut recevoir de l'argent sans limitation de l'extérieur, celui-ci est crédité à son compte qui reste bloqué jusqu'à sa sortie.

La brochure énumère longuement toutes les obligations et interdictions, la première étant de tuer, d'agresser une personne. La liste comprend une très longue énumération d'interdictions, notamment d'afficher des photos de pin-up dans les cellules. Cette règle est effectivement observée.

Les sanctions sont infligées par l'équipe de l'unité et peuvent aller du séjour en quartier disciplinaire jusqu'au renvoi dans un autre établissement. Le détenu peut faire appel de la sanction auprès du directeur régional qui est tenu de répondre dans les 20 jours, puis auprès du bureau fédéral qui doit également répondre dans les 20 jours.

3. Travail et formation

500 détenus travaillent dans des ateliers de tôlerie et de confection modernes. Les salaires varient de 40 à 130 dollars par mois en fonction de la qualification acquise (130 à 553 fr).

Le département formation assure 4 niveaux de formation:

- une initiation à l'anglais pour les étrangers,
- l'alphabétisation,
- une formation de base n° 1 pour adulte,
- une formation de base n° 2 pour la préparation à l'enseignement normal.

Les détenus peuvent alors suivre une formation équivalente à celle de l'école secondaire ou différentes formations professionnelles : une formation de prothésiste, de poseur de moquette, d' ouvrier du bâtiment et d'employé d'hôtel. Ces formations professionnelles sont assurées essentiellement avec la participation des établissements d'enseignement de la ville.

.../

III. 3 - FEDERAL CORRECTION INSTITUTE DE MENPHIS
(N° 3 pour la sécurité)
Etat de Tennessee

Le centre de MENPHIS, d'une capacité de 400 places, a été ouvert en 1977. Il est situé en lisière de la ville, grand marché du coton au bord du Mississippi comptant 600.000 habitants.

1) Description de l'établissement

1 - 1 La population pénale

Il y a 400 détenus, de 18 à 60 ans, condamnés à des peines de 6 mois à perpétuité. La plupart sont condamnés pour des cambriolages à main armée, notamment de banques. Il y a 3 condamnés à perpétuité et plus de 25 % du total à plus de 10 ans de prison. 50 % des détenus sont des noirs. Les affectations se font essentiellement pour des raisons géographiques.

1 - 2 Le personnel

L'établissement a un effectif de 225 agents dont 112 surveillants. 25 % du personnel est issu de ce que l'on appelle ici les minorités : les noirs et les femmes. Il y a 10 surveillantes femmes. Le directeur considère que la présence de femmes en détention a un effet apaisant sur celle-ci. La direction comporte : 1 directeur issu à l'origine du secteur privé puis superviseur du travail pénal dans un établissement avant d'être sous-directeur. Il est secondé par un directeur adjoint pour les programmes et un directeur adjoint d'intendance. Les personnels non surveillants se répartissent de la manière suivante 17 techniciens pour le travail pénal (125 détenus au travail), 15 enseignants, 8 agents administratifs, 2 psychologues à plein temps, un médecin et un dentiste à plein temps, etc..

1 - 3 La structure de l'établissement et la sécurité

1 - 3.1 La structure

Le centre de MENPHIS est classé en N° 3 du point de vue de la sécurité dans la classification des établissements.

L'établissement, implanté sur un très vaste terrain, est de structure pavillonnaire et les bâtiments comportent un seul niveau.

Le programme a délibérément voulu effacer tous les éléments susceptibles de rappeler le milieu carcéral. Il n'y a pas de barreaux mais des vitres de sécurité, des recherches dans le choix des couleurs et un mobilier très "design".

Le bloc comprenant les services administratifs, le parloir, le réfectoire et les bâtiments scolaires, est situé près de l'entrée.

4 pavillons regroupant chacun 100 détenus sont implantés en demi-cercle autour du bloc central à une distance de plus de 200 mètres. L'ensemble a un aspect volontairement très aéré pour, selon le directeur, contribuer à détendre l'atmosphère. Les communications entre les pavillons et le bloc central se font par des cheminements en ciment à ciel ouvert. Chaque pavillon est séparé en deux unités commandées par un couloir qui peut être fermé pour séparer les deux unités. Les cellules, parfois doublées, donnent sur un grand patio central couvert dans lequel se tient le surveillant. Ce patio comporte des jeux et trois cercles aménagés avec des sièges confortables clos par des murettes blanches pour leur donner un caractère de plus grande intimité. Il y a un très beau gymnase. Un centre identique à celui-ci est en cours de construction à Lake Placid. Il servira à loger les athlètes pour les jeux olympiques d'hiver avant d'être affecté au Bureau Fédéral des prisons. Le coût de cet équipement en 1977 a été de 11 millions de dollars ., soit 116.900 fr la place.

1 - 3.2 La sécurité

L'enceinte est composée de deux grillages de 6 mètres de haut. Entre ces deux enceintes, contre le grillage extérieur, court un reseau de barbelés coupants. Sur le grillage intérieur est fixé un fil qui actionne, dès que le grillage est touché, une alarme au poste central et localise le contact. L'alarme est également donnée aux deux jeeps qui patrouillent sur une route entourant l'enceinte extérieure. Ces deux jeeps sont souvent stationnées aux deux angles opposés de l'enceinte rectangulaire. Le surveillant qui patrouille est armé d'un fusil tirant des cartouches à chevrotine. En cas de brouillard, ces 2 patrouilles peuvent être renforcées. Les grillages sont simplement fixés au sol, ils ne sont pas enterrés pour interdire le creusement d'un tunnel. Il y a quelques mois une tentative d'évasion a eu lieu par creusement d'un fossé sous le grillage mais la tentative a échoué,la patrouille motorisée ayant vu le fuyard et ayant tiré sur lui, celui-ci s'est rendu.

Deux caméras de télévision surveillent l'entrée des visiteurs et des camions. Les surveillants sont munis de talkie-walkie pouvant déclencher l'alarme. Il y a 5 appels par jour. Des projecteurs sont installés sur de très hauts mats et diffusent leur lumière, la nuit, sur l'ensemble de l'établissement.

1 - 4 Le budget

Il s'élève pour l'établissement (salaire compris) à 4 millions de dollars, soit environ 140 fr par jour par détenu dont 7 fr par jour pour l'alimentation.

2) L'organisation de l'établissement

2 - 1 La répartition des détenus

Selon le système de "l'unit management" chaque unité est dirigée par un team (équipe) comprenant un unit manager, 2 travailleurs sociaux, 2 counselor et 5 surveillants dont 2 sont en permanence sur place. Ce sont toujours les mêmes agents qui sont en service dans l'unité.

Une unité est réservée aux jeunes de 19 à 21 ans conformément à une demande de la Cour. Le Directeur estime que cette séparation n'est pas souhaitable car cette unité est la plus agitée et il vaudrait mieux, selon lui, l'équilibrer par des plus anciens.

Une unité est destinée aux drogués dont l'habitat est distinct mais dont le programme est le même que celui des autres détenus.

Deux autres unités sont destinées au reste de la population pénale. Il n'est pas fait de distinction pour les placements dans les unités suivant la longueur des peines. Il y a une petite unité dite de "ségrégation" où sont placés les détenus punis. Il y en avait 25 lors de notre visite la plupart soit pour vol, soit pour refus de travail. Ils sont isolés, n'ont pas de table dans leur cellule et se promènent dans une petite cour cimentée couverte d'un grillage.

2 - 2 Le régime

Lever à 5 h.30
7 h.30 début des activités. Midi repas par équipe dans un restaurant self-service dans lequel mange également le personnel aux mêmes heures. Travail jusqu'à 16 heures, temps libre, puis repas du soir. A la tombée de la nuit les détenus sont enfermés dans les unités. Les portes des cellules sont fermées par les 2 surveillants d'unité, à minuit la semaine et à 2 heures les week-end. Selon le directeur, les fermetures des portes se font sans difficulté.

La tenue pénale est de rigueur. La circulation est libre dans la totalité de l'établissement. Les détenus sont tenus de signer des registres à l'arrivée et au départ dans les lieux d'activités collectives. Le parloir est libre. Les détenus sont fouillés par palpation à la sortie. Les détenus peuvent téléphoner librement à l'extérieur.

.../

125 détenus sont occupés dans diverses activités organisées par Unicorps (société industrielle du bureau fédéral) à des montages électroniques et des fabrications de cables ainsi que de petite mécanique. 75 sont affectés au service général où ils gagnent de 7 à 24 dollars par mois (30 à 100 fr par mois), 100 suivent des cours de formation professionnelle (appareils de climatisation, petite mécanique) et de formation générale avec le concours des établissements scolaires de la ville.

Lors de notre visite durant le week-end se tenait un cours de yoga conduit par une femme avec de nombreux participants sans la présence de surveillants.

3) Autres observations

Le Directeur nous est apparu comme un homme sûr de lui, très détendu, regrettant le trop grand laxisme du système d'éducation à l'extérieur. Il réside loin de l'établissement et n'y vient pas normalement, sauf difficultés particulières, pendant le week-end. Il s'était spécialement déplacé pour nous recevoir. Aucun agent n'est logé sur place. Les deux ou trois surveillants interviewés n'ont pas soulevé de problèmes particuliers et estiment que la population pénale n'est pas agressive à leur égard.

A la question qui lui est posée sur l'organisation de son travail, le Directeur nous répond qu'au moins 15 % de son temps est consacré au "développement de la communication". Il nous dit avoir de très fréquentes réunions notamment pour la coordination du travail dans les unités. A signaler que ce sont les comités d'unités qui infligent les sanctions les plus faibles aux détenus et qui décident si les cas méritent d'être renvoyés à lalcommission centrale de discipline de l'établissement.

"Le teamwork" (travail en équipe) selon le Directeur semble être l'une des bases de l'organisation du travail. Un journal du personnel intitulé " River boat News " est publié deux fois par mois. Une forte implantation d'aumôniers de différentes confessions existe dans l'établissement accompagnée de nombreux volontaires dans cette région dite le "bible belt" (la ceinture de la bible).

.../

III. 4 - FEDERAL CORRECTIONNAL INSTITUTION BUTNER

(N° 4 pour la sécurité)

Etat de Caroline du Nord

Une expérience : les programmes optionnels

Ce centre avait été initialement conçu, en 1950, pour recevoir des détenus psychotiques et son implantation choisie en fonction de la présence de deux importantes universités comportant des centres de psychiatrie et de psychologie à DURHAM. Sa destination fut finalement modifiée lors de son ouverture en 1976 en raison de l'augmentation de la population pénale et des controverses survenues sur l'opportunité d'une "prison exclusivement psychiatrique".

1) Description de l'établissement

1 - 1 La population pénale

Sur les 380 détenus, 46 % ont été condamnés pour des actes de violence (bank robbers, murder, kidnapping, etc) 35 % ont été arrêtés plus de 11 fois. La longueur moyenne des peines est de 7,25 années et l'âge moyen est de 33 ans. 28 %, soit 100 détenus, sont condamnés à plus de 10 ans, 4 hommes à plus de 30 ans et 4 à vie. Le niveau intellectuel est celui de la population à l'extérieur.

1 - 2 Le personnel

Pour les 380 détenus, il y a 260 agents dont 125 surveillants. Le Directeur a, à l'origine, une formation de psychologue.

1 - 3 La structure de l'établissement et la sécurité (medium security n° 4)

Les détenus sont hébergés dans 7 unités à rez-de-chaussée conçus selon une recherche architecturale destinée à gommer le caractère carcéral. Ainsi, les circulations en ligne droite sont supprimées au profit d'espaces plus fractionnés. Le verre de sécurité est utilisé aux fenêtres au lieu de barreaux. L'ensemble ressemble davantage à un campus d'université qu'à une prison. La prison est classée comme medium security n° 4. Il n'y a pas de miradors sur l'enceinte constituée de deux grillages de 6 m. entre lesquels court un réseau de barbelés coupants. Une voiture patrouille sur une route tracée sur le périmètre extérieur de l'établissement.

.../

Un système d'alarme par détecteur magnétique (en panne lors de notre visite) permet de localiser tout contact avec le grillage. Un système de télévision est uniquement utilisé pour la surveillance de la porte principale. Les surveillants disposent d'un système d'alarme accroché à leur ceinture permettant de les localiser en cas d'appel et d'un talkie-walkie permettant une conversation de 15 secondes. La nuit il y a 1 surveillant présent dans chaque unité, 1 surveillant de ronde, 1 portier et la patrouille qui circule autour du grillage. Il y a 5 appels par jour.

Il n'y a pas eu d'évasion depuis l'ouverture en 1976.

1 - 4 Le budget

Il s'élève, salaire compris, à 4 millions 500.000 dollars, soit 137 fr par détenu et par jour.

2) L'organisation de l'établissement

La population pénale est organisée en trois groupes distincts à l'intérieur d'unités gérées selon le système des equipes comprenant un unit manager entouré de deux travailleurs sociaux, deux counselor, 5 surveillants.

2 - 1 La population pénale faisant l'objet du programme de recherche

Elle comprend 150 détenus sélectionnés par ordinateur par le bureau fédéral des prisons. Pour faire partie de ce groupe il faut : a) être récidiviste; b) être condamné pour violence; c) être de la région du sud-est des U.S.A.; d) avoir une date de libération conditionnelle fixée préalablement; e) avoir un temps d'incarcération à exécuter de 8 mois à trois ans.

Le principe de ce programme de recherche est fondé sur une théorie développée par le doyen de la faculté de CHICAGO, Norval MORRIS, à savoir que l'on ne peut forcer un détenu à se réhabiliter et qu'il faut se borner à offrir à ceux-ci les moyens de la réhabilitation, à eux de les utiliser ou non et que la réinsertion n'est en aucune manière influencée par les éléments coercitifs.

Un groupe similaire de détenus ("control group"), présentant les mêmes caractéristiques mais non soumis au même régime, permettra de tester le résultat de cette expérience suivie par des chercheurs de l'Université de la Caroline du Nord. Les résultats d'une première phase de cette recherche permettent simplement de conclure que les détenus volontaires paraissent fortement privilégiés par rapport à l'autre groupe . la formation qu'ils suivent dans la préparation à la sortie. La phase II de la recherche sera connue fin 1979.

.../

Soulignons que ce programme est fondé sur deux éléments fondamentaux :

a) au bout de 90 jours les détenus peuvent demander à quitter l'établissement sans conséquence négative (18 % le demandent, le plus souvent pour rapprochement familial ou parce qu'en travaillant ils gagnent plus d'argent);

b) les détenus ne suivent que les formations pour lesquelles ils sont volontaires à condition qu'elles les occupent la moitié de la journée et qu'ils participent aux discussions de groupe de l'unité.

Chaque détenu est remis progressivement en contact avec la société.

2 - 2 La population psychotique

Elle comprend 100 détenus envoyés par d'autres établissements répartis en deux unités suivant le degré de trouble. Leur présence n'est en principe que provisoire.

Un psychiatre à plein temps, ainsi que des psychiatres à temps partiel dont la présence équivaut à un temps plein, 2 psychologues, 5 infirmiers, 2 travailleurs sociaux et 2 counselors travaillant dans les unités. On y pratique la psychothérapie individuelle et de groupe.

2 - 3 La population pénale ordinaire comprend 125 détenus essentiellement affectés pour des critères géographiques. Elle participe soit aux travaux des ateliers dont la capacité est de 125 emplois, soit à des sections de formations professionnelles de technicien en optique, de réparateur d'appareils climatiseurs.

3) L'originalité de l'expérience en cours au centre de BUTNER

3 - 1 La détente

Elle consiste essentiellement dans la volonté systématique de créer un climat de relaxation et de détente. La circulation est libre dans l'ensemble de l'établissement jusqu'à 21 heures. Au-delà de cette heure la circulation est libre à l'intérieur de l'unité, il n'y a pas d'extinction des feux obligatoire. Les détenus ont la clé de leur cellule et les portes de celles-ci ne sont pas fermées la nuit. Le surveillant dispose d'une deuxième clé permettant d'enfermer le détenu. Il y a 5 appels par jour.

La tenue vestimentaire est libre, les repas sont pris en commun dans un self-service où déjeunent également les membres du personnel (65 % d'entre eux utilisent cette faculté). Un nombre important d'agents féminins y sont employés dans toutes les fonctions.

.../

Il nous a été signalé que les détenus sont encouragés à exprimer leurs doléances à l'égard du personnel et des codétenus. Le personnel quant à lui, nous dit-on, préfère en effet "ces jérémiades" à un comportement violent.

Le Directeur considère que le premier succès de cette expérience consiste en la possibilité de garder d'une manière aussi détendue, sans incident, une population relativement sophistiquée sur le plan de la délinquance.

3 - 2 Les programmes optionnels

3 - 2 - 1 les programmes

Les détenus peuvent se constituer une formation à la carte et, le cas échéant, demander de nouvelles formations par l'intermédiaire d'un comité consultatif dans lequel ils sont représentés.

Le département "Education" qui utilise les formateurs des collèges voisins, comprend un enseignement de base, un enseignement de second degré, des enseignements artistiques, une formation de technicien en optique et de réparateur d'appareils de climatisation, de pilote de petits avions et de technicien radio. Il y a des cours de relations interpersonnel et d'éducation d'enfants mis en pratique avec les enfants des visiteurs. D'autres cours peuvent être créés à la demande.

3 - 2 - 2 Avantage et inconvénients des programmes optionnels

- les détenus ont tendance à interpréter ce système à la carte comme une faiblesse de l'administration et ils testent la capacité de résistance de celle-ci en demandant d'autres avantages. Le personnel doit rester ferme.

- il y a un risque de dispersion des détenus et le personnel doit s'assurer de la participation effective. Il semble néanmoins que 90 % des détenus soit réellement dans les lieux où ils doivent être.

- les détenus ont tendance à considérer le personnel comme étant débiteur à leur égard et à demander à être maternés. Le personnel doit résister à cette sollicitation et ne pas se laisser manipuler.

Selon le Directeur, le système a l'incontestable avantage de rendre les détenus responsables des décisions concernant leur vie personnelle.

.../

A l'occasion de la mise en place des programmes se crée une réelle communication entre le personnel et les détenus.

La dissimulation de la part des détenus s'atténue, leur participation aux activités s'accroît nous dit-on.

Selon le directeur, les rapports de collaboration à l'intérieur de l'institution entre les détenus et le personnel créent une communauté de travail plus intéressante et vivante et c'est un des aspects les plus intéressants de cette expérience, parallèlement à celle de tenter de responsabiliser les détenus.

.../

III. 5 - VISITE DE LA PRISON CENTRALE DE L'ETAT DE CAROLINE DU NORD A RALEIGH

Afin d'avoir un aperçu sur le système pénitentiaire des Etats nous nous rendons à la prison centrale de l'Etat de la Caroline du Nord.

Le système pénitentiaire de cet état comprend une prison centrale où sont hébergés lesdétenus les plus dangereux. Il existe dans l'Etat 89 autres institutions dénommées "fields unit" ou "road units" souvenir du temps où les détenus construisaient les routes.

Il y a de toutes petites unités, mais en moyenne celles ci hébergent 150 détenus avec un effectif de 25 surveillants. Les détenus sont hébergés dans de grands dortoirs de 50 détenus traversés par un couloir barreaudé utilisé par le personnel pour la surveillance des détenus. Quelques détenus travailleraient dans ces unités.

Pour l'ensemble de l'Etat de la Caroline du Nord, soit 5 millions d'habitants, il y aurait environ 15.000 détenus, soit 300 détenus pour 100.000 habitants.

LA PRISON CENTRALE DE RALEIGH

1) Description de l'établissement

1 - 1 La population pénale

1400 détenus sont hébergés dans l'établissement pour des peines de plus de 5 ans, dont 500 pour des condamnations à perpétuité. 70 % de la population pénale est noire (48% dans l'Etat).

A signaler que les commutations de la peine à perpétuité ne peuvent intervenir avant 20 ans. Pour les autres peines, la libération conditionnelle peut intervenir au quart de la peine.

1 - 2 le personnel

Pour garder ces 1400 détenus il y a 300 surveillants, 1 directeur, 1 directeur adjoint, quelques agents administratifs, 10 travailleurs sociaux, 3 enseignants, 1 médecin à plein temps, etc..

En début de carrière, un surveillant gagne 2.000 dollars de moins par an qu'un agent du système fédéral, soit 9.000 dollars par an, soit 3.200 fr par mois. Les surveillants sont vêtus d'un uniforme comportant de nombreux insignes dorés et d'une casquette avec un galon doré qu'ils ne portent pas à l'intérieur de la détention. Ils occupent toujours le même poste.

1 - 3 La structure de l'établissement

La prison centrale de RALEIGH date de la fin du XIXe siècle. C'est un édifice construit en briques sur un terrain n'offrant que peu de dégagement dans une zone d'entrepôt à la lisière de la ville. Son aspect extérieur est très délabré.

Construite sur 4 niveaux la prison comporte deux grandes ailes reliées par un couloir perpendiculaire au centre des deux ailes. Une des ailes constitue dans sa moitié l'hôpital prison de l'Etat, l'autre moitié de l'aile étant un centre psychiatrique. Cette aile a été entièrement reconstruite par un chantier de détenus. Elle est constituée de 4 étages séparés et a un aspect tout-à-fait convenable comportant des salles de soins et de cellules pour 2 ou 4 détenus.

Il n'en est pas de même pour la détention. L'aile est séparée en trois parties. Deux de ces parties sont destinées à la détention normale. Chacune de ces détentions est constituée par une haute nef comportant 4 niveaux de cellules implantées dos à dos au centre de la nef.

Ce sont de véritables cages, entièrement barreaudées sur la face de la porte donnant sur la coursive. L'ensemble donne l'impression d'un entassement de cages. Celles-ci ont environ 3 m de long sur 2 m de large. Deux bas-flancs superposés rabattables sont fixés à l'un des murs. Il y a un lavabo et un W.C. mais pas de place pour y installer une table ou des sièges. Il y a deux détenus dans chacune de ces cellules.

La troisième partie de cette aile est constituée par un quartier de haute sécurité constitué par deux nefs de 30 m de côté environ comportant sur un côté 4 étages de cellules barreaudées donnant sur la coursive. Cette unité, qu'il m'a été donné de voir par le grand oeilleton de la porte mais dans laquelle il m'a été demandé de ne pas pénétrer, se caractérise par un amoncellement de barreaudages rappelant les cages de fauves des jardins zoologiques.

Pour tous les détenus, les cheminements vers les cours de promenades, très petites entourées de grillage, se font par des structures grillagées.

L'atelier de la prison est moderne. Il y travaille environ 400 détenus occupés à réaliser des panneaux de signalisation routiers, les plaques d'immatriculation des voitures et dans une imprimerie.

.../

Ils gagnent de 40 cents à 1 dollar par jour, soit 4,25 fr.

A côté de l'atelier il y a un petit bloc pour l'éducation, meublé misérablement et doté de matériel pédagogique rassemblé grâce à des dons.

1 - 4 La sécurité

Elle est essentiellement basée sur l'enceinte constituée par un seul mur de 6 mètres de haut sur lequel court un chemin de ronde. 7 miradors couvrent l'enceinte dans lesquels il y a des surveillants armés de jour et de nuit. Le Directeur estime cette sécurité suffisante.Il considère qu'elle lui permet d'assurer la protection et le contrôle de l'enceinte mais il avoue ne pas contrôler la population pénale à l'intérieur de l'établissement.

2) L'organisation de l'établissement et le régime de la détention

Le lever se fait à 7 heures, 400 détenus travaillent environ dans les ateliers, 62 volontaires participent aux enseignements, d'autres participent au service général. Les repas sont pris en commun dans de grands réfectoires ceinturés par un couloir barreaudé dans lequel se tiennent des surveillants disposant de canons à gaz. Les détenus prennent un plateau garni préalablement.

La fermeture des cellules a lieu à 7 heures du soir. Il y a une promenade d'une heure pour les détenus demeurant en cellule. Tous les parloirs sont à hygiaphone. Il n'y a pas de parloirs libres. Il est autorisé une visite de 2 personnes par semaine.

Dans le quartier de sécurité, les déplacements ne se font qu'accompagnés de trois surveillants. Avant l'ouverture de la porte de la cellule, le détenu présente ses poignets par un guichet pour se faire mettre des menottes qu'il garde pour ses déplacements jusqu'à la cour de promenade où ils sont rassemblés par groupe de 10. Récemment, un de ces détenus a tué un autre détenu dans ce quartier qui a été également récemment saccagé.

J'ai assisté par l'oeilleton à l'extraction d'une des cellules faite par trois surveillants munis de matraques dans une tension qui paraissait relativement forte.

Ce qui frappe d'abord dans cet établissement est l'accumulation des barreaudages et des grillages dans un espace relativement restreint donnant à l'ensemble un caractère carcéral beaucoup plus affirmé que dans les établissements français.

.../

Les conditions de travail du personnel dans une ambiance aussi vétuste paraissent particulièrement difficiles. Le "turn over", selon le Directeur, a été jusqu'à 60 % mais grâce à des mesures d'amélioration récentes serait descendu à 20 %. Les conditions d'hébergement pour les détenus condamnés à de longues peines paraissent particulièrement difficiles, notamment en raison du manque d'espace, de l'entassement des individus, de l'étroitesse des cellules. L'ensemble nous a laissé un sentiment réel de misère.

Le Directeur nous a indiqué que depuis quelque temps les autorités de l'Etat commençaient à s'intéresser aux problèmes des prisons, notamment en raison du grave surencombrement. Des travaux étaient effectivement en cours pour abattre une partie de la prison et construire une nouvelle aile. Il est toutefois évident que cette prison, même rénovée, ne pourra jamais fonctionner dans des conditions satisfaisantes à moins de réduire son effectif de moitié.

IV - A N N E X E S

PLAN DE MASSE DE LA TOP SECURITY PRISON DE MARION (ILLINOIS)

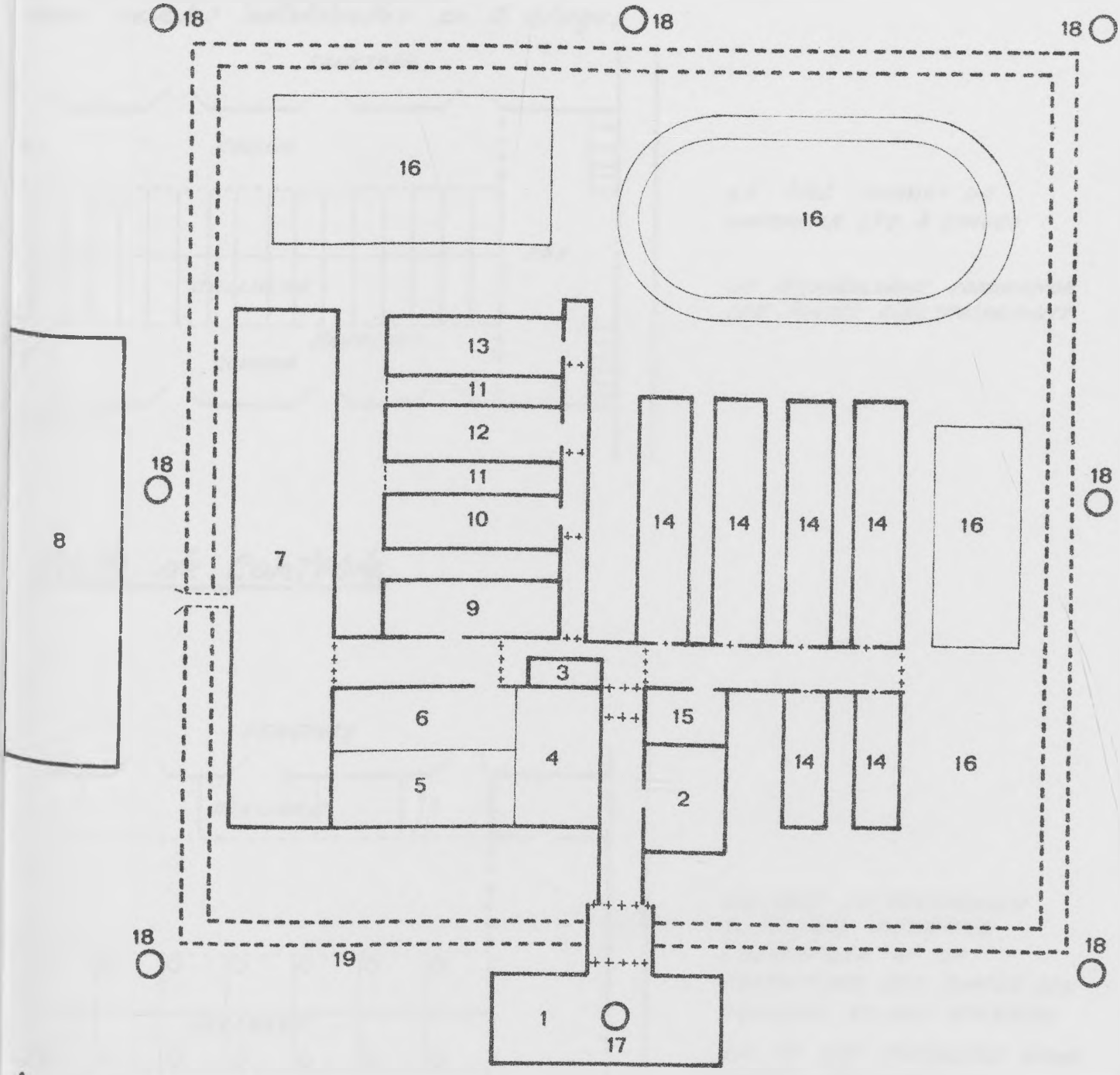

1 - ADMINISTRATION
2 - PARLOIRS LIBRES ET HYGIAPHONES
3 - POSTE DE SURVEILLANCE CENTRALE OUVRANT LES GRILLES INTERIEURES
4 - CHAPELLE ET CINÈMA
5 - CUISINE
6 - REFECTOIRE
7 - ATELIERS
8 - MAGASIN EXTERIEUR
9 - SALLE DE LOISIRS
10 UNITÉ DE SEGREGATION
11 COURS POUR SEGREGATION CONTROLE
12 HOPITAL
13 UNITÉ DE CONTROLE
14 CELLULES DÉTENTIONS
15 MAGASIN POUR LA CANTINE
16 SPORT ET PROMENADE
17 MIRADOR OUVRANT LES 4 GRILLES DE PENETRATION
18 MIRADORS
19 GRILLAGES

TOUS LES BATIMENTS SONT R+1
LES COULOIRS SONT EN REZ DE CHAUSSÉE

TOP SECURITY PRISON DE MARION

1) Unité de détention : Capacité 72 Places dans cellules individuelles en 3 étages

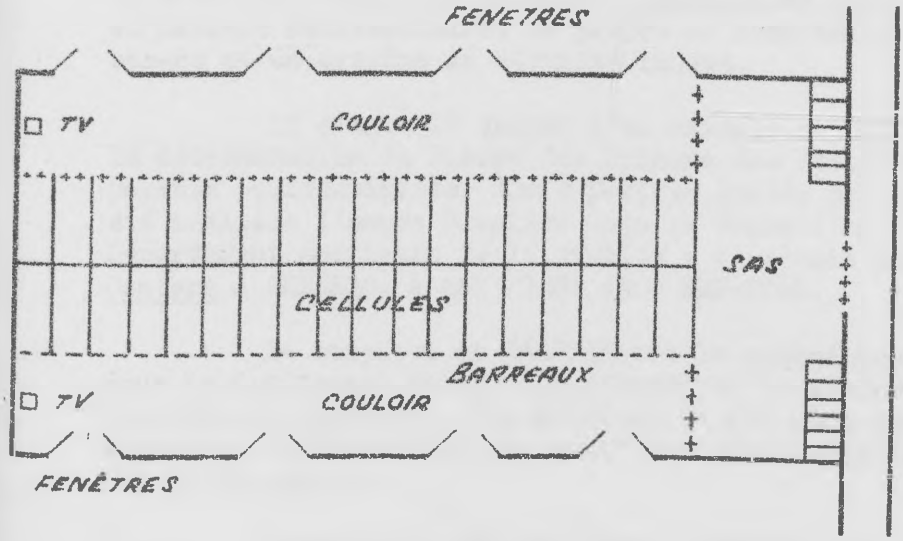

LE SAS PERMET DE CONTROLER LES 3 ÉTAGES

LE SURVEILLANT COMMANDE LES PORTES ELECTRIQUEMENT

2) Unité de Contrôle

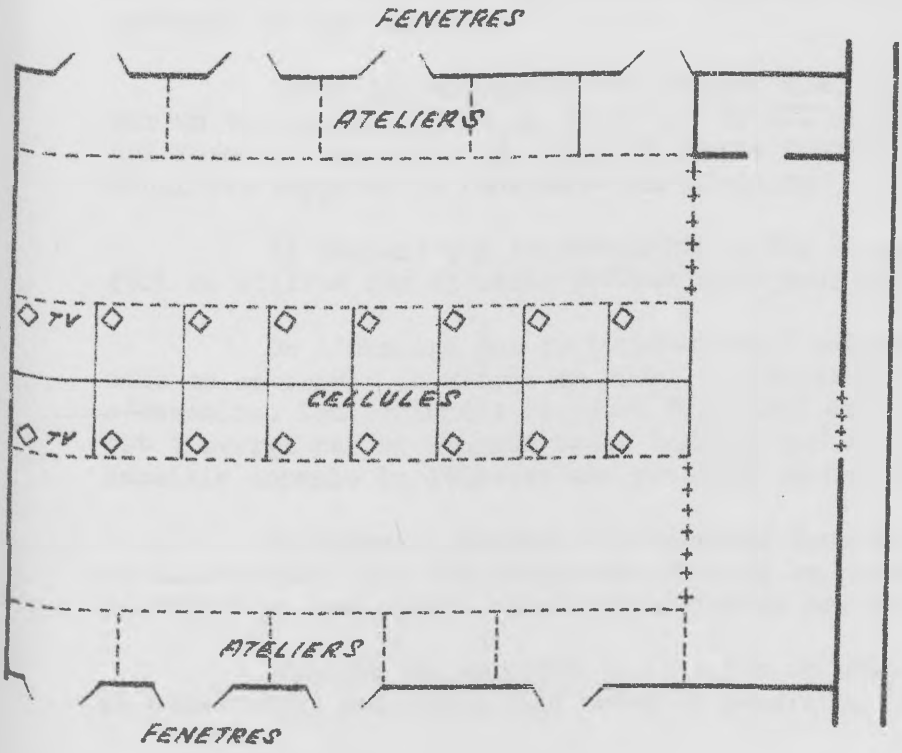

DU SAS LE TECHNICIEN DU TRAVAIL ACTIONNE L'OUVERTURE ET LA FERMETURE DES PORTES DES CELLULES ET DES ATELIERS

LA TV EST INSTALLÉE DANS CHAQUE CELLULE

17.1.79

La PRISON DE RALEIGH (medium security)

UN PROJET HUMAIN POUR UN EQUIPEMENT PENITENTIAIRE *

Les équipements d'une nouvelle prison près de RALEIGH illustrent les dernières conceptions philosophiques et architecturales en matière pénitentiaire. Le projet se caractérise par un profil de structures basses et un système de sécurité innové.

Il s'agit là encore d'un exemple de construction qui s'accorde avec la détermination du Bureau des Prisons des Etats-Unis d'humaniser les équipements pénitentiaires. Trois projets guidés par un souci d'humanisation ont été réalisés l'année dernière dans le cadre d'un programme subventionné par le Département américain de la justice ; il s'agit des Métropolitan Correctional Centers à CHICAGO, à SAN DIEGO et à NEW-YORK.

Le complexe de RALEIGH est le second ensemble du Bureau des Prisons pour le traitement mental des détenus et la réalisation des programmes de réhabilitation volontaire. Les premiers et les plus anciens de ces équipements se trouvent à SPRINGFIELD. Les nouvelles structures desserviront les prisons del' Est de la région.

Réponse directe au désir du bureau pour une "institution humaine" ce centre se caractérise par une plus faible population pénale et un plan d'emplacement du type campus pour que ses installations soient au service des autres institutions pénitentiaires. L'équipement est très différent de ces structures traditionnelles qui ressemblent à un entrepôt à l'intérieur de murs.

Construite par des Architectes de CHARLOTTE; MIDDLETON, WILKERSON, et McMILLAN cette institution pénitentiaire de RALEIGH revient à 13,5 millions de Dollars. Elle permet l'emprisonnement de détenus dans un environnement humain sans les particularités pénibles des prisons traditionnelles comme les murs, les miradors et les barreaux.

Selon le responsable du projet, R.W. WILKERSON, le complexe se trouve sur un terrain accidenté de 40 acres. Il est délimité par une clôture octogonale qui forme le périmètre de sécurité. Cette double clôture équipée de dispositifs sensibles supprime la nécessité des miradors.

Il fallait que la construction fut économique et rapide. C'est pourquoi on utilisa des éléments préfabriqués pour les murs, les sols et les toits.

On n'utilisa pas de barreaux pour satisfaire les besoins de sécurité mais on se servit de vitres en verre feuilleté et polycarbonaté où cela était nécessaire. Non seulement le verre feuilleté est solide mais le polycarbonate est traversé par un courant basse tension qui se comporte comme dispositif sensible capable de détecter une pression ou une tentative de fracture.

On trouve cependant des barreaux dans des portes d'acier coulissantes et dissimulées. Les bâtiments sont divisés en plusieurs zones et chaque section peut-être si nécessaire complètement isolée par ces portes.

L'entrée du complexe se fait par un bâtiment administratif assez bas et asymètrique qui abrite les services généraux, les bureaux de direction et

* traduit de "Design & Construction" octobre 1976.

.../...

un centre de contrôle . Pour réduire le traumatisme de l'enfermement l'approche du bâtiment est banalisée. La sortie de la zone de sécurité est vitrée plutôt que " barreaudée " et surmontée d'un châssis vitré. Depuis cette entrée les visiteurs, les détenus et les membres du personnel pénétrent dans "place commune". La place commune est la partie de l'institution qui a été structurée tel un campus.

Selon WILKERSON : "Le complexe est essentiellement conçu selon un schéma libre. Il est organisé sur les 40 acres de telle sorte que le jeu des structures tende à créer des sortes de rues. La "place commune" est une sorte de centre commercial dans l'institution. On y trouve ce ~~que~~ dont les détenus ont besoin pour leurs affaires, un centre vestimentaire, un coiffeur, une chapelle, des salles de restauration, des aires de loisir, en fait tous les endroits où les détenus peuvent se rencontrer."

A l'intérieur du complexe il y a deux groupes d'habitations qui servent d'unités pour la réalisation de programmes et d'unités de santé mentale. Ils sont regroupés à part des autres constructions et s'ouvrent vers l'intérieur de telle sorte que l'attention ne soit pas retenue par l'enceinte de sécurité qui entoure le site.

Un chemin en ligne courbe permet une approche discrète des unités de santé mentale. On pénétre sous une verriére qui conduit à une zone d'activités dont la voûte est vitrée. Les chambres individuelles ont des portes en bois et des fenêtres vitrées afin de réduire la sensation d'enfermement.

Le traitement des détenus fait appel à un système progressif qui leur donne graduellement une plus grande liberté.

Le projet répond à ce besoin en réalisant des dortoirs à alcôves à partir desquels les détenus peuvent progressivement parvenir à l'habitation dans des chambres individuelles groupées autour d'une zone d'activité.

Les chambres individuelles ont des portes en bois et des fenêtres vitrées, qui grâce à une façade à plan brisé, ne permettent pas que l'on se voit d'une chambre à l'autre. Des cours ouvertes permettent à la lumière naturelle de pénétrer à l'intérieur des espaces où ont lieu la thérapie, le conseil et autres activités.

Le programme des unités de développement est analogue et permet au détenu de progresser du dortoir à la chambre individuelle autour d'une zone d'activité.

Une unité est très proche d'une prison traditionnelle, c'est la zone de plus grande sécurité du complexe. La porte d'entrée y est vitrée et les chambres sont tournées vers l'intérieur.

Dans ses 7 unités cette institution peut recevoir 400 détenus pour la plupart en chambres individuelles.

.../...

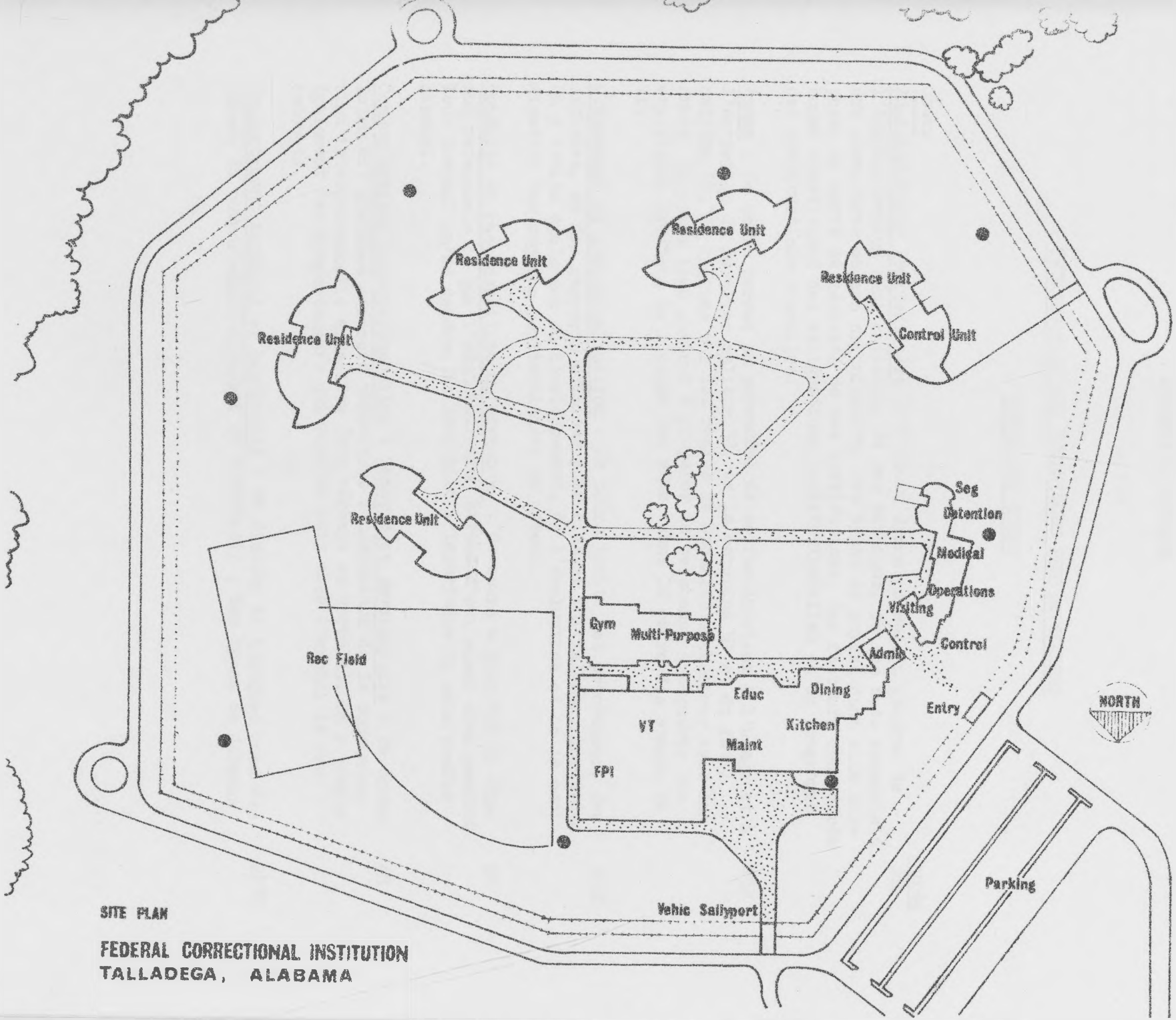

SITE PLAN

FEDERAL CORRECTIONAL INSTITUTION
TALLADEGA, ALABAMA

PRISONS FEDERALES

CENTRE DE FORMATION DU PERSONNEL

ATLANTA - GEORGIE

- : -

INTRODUCTION AUX TECHNIQUES PENITENTIAIRES

LISTE DES COURS

Cours	Durée
Administration Pénitentiaire : Ce cours donne un aperçu général de l'Administration Pénitentiaire, de ses missions, de ses buts essentiels des structures de son organisation, des types de moyens dont elle dispose, du degré de sécurité de ses institutions, des facteurs considérés comme constituant des désignations institutionnelles et du programme des constructions nouvelles.	2H
Armes : Ce cours permet au personnel de se familiariser à l'usage et à l'entretien du révolver calibre 38, de la carabine M1 et du fusil calibre 12. On insiste sur les règles de sécurité à observer avec les armes. Ce cours tend surtout à préparer le personnel à acquérir une expérience pratique de l'usage des armes dans le cadre des stands de tir.	15H
Classement et individualisation : Ce cours traite des procèdures, des méthodes, et des rapports utilisés pour classer initialement un détenu On y traite également du développement, de l'évaluation et de la mofification des régimes pénitentiaires du détenu.	4H30
Conduite et responsabilité du personnel : Ce cours a pour but de dire aux personnels ce que l'administration attend d'eux aussi bien pendant leur travail qu'en dehors, et leur dire l'importance du sens professionnel.	2H
Communications Interpersonnelles : Théorie et savoir-faire : Ce cours introduit quelques concepts théoriques fondamentaux de la communication interpersonnelle effective (non verbale et verbale). On y traite également des comportements qui vont de pair avec l'emploi de ces concepts.	4H
Comportement agressif et destructif : On discute de quelques unes des causes du comportement agressif et destructif ; des types de détenus	2H30

.../...

qui en sont victimes; des caractéristiques des bandes organisées dans les prisons ; des problèmes créés par les détenus agressifs et destructeurs, des façons dont l'administration pénitentiaire combat de tels comportements et de quelle manière on peut canaliser les comportements agressifs et manier des détenus agressifs.

Comportement anormal dans une organisation pénitentiaire : Ce cours traite des types de comportement anormal qui peuvent se rencontrer dans une organisation pénitentiaire. Il permet à l'étudiant de comprendre le problème de telle sorte qu'il puisse reconnaître ce problème s'il se présente et éventuellement intervenir si c'est nécessaire. 2H30

Comportement suicidaire : Ce cours informe les étudiants sur les connaissances que nous avons et les recherches qui sont en cours à propos du comportement suicidaire dans une institution pénitentiaire. On fournit également aux étudiants les informations utiles pour reconnaître et éventuellement prévenir de tels événements. 1H

Contrôle de la tension personnelle : Ce cours a pour but de permettre aux personnels de déceler les situations de tension dans leur travail ; considérer leur propre façon de traiter ces situations et de développer de nouvelles techniques de maîtrise. 2H30

Discipline : Ce cours traite des procèdures disciplinaires, des éléments nécessaires à la rédaction d'un rapport d'incident et du besoin de documentation adéquate. Les différentes phases de la procèdure disciplinaire sont codifiées dans le Réglement Disciplinaire Intérieur. 4H

Discussion panel : Les Autorités d'Atlanta et de la Direction Régionale répondent aux questions sur les événements en cours, sur la politique les pratiques et les projets. 1H

Dynamique du préjudice : Ce cours traite de l'évaluation des préjudices des stéréotypes, et des attitudes irrationnelles dirigées contre des individus ou des groupes. On présente des propositions pour traiter de façon plus rationnelle de telles attitudes. 1H30

E.E.O. : Ce cours traite du système fédéral pénitentiaire de la possibilité d'emploi égal (Equal Employment Opportunity) et des programmes d'action affirmative (Affirmative action). 1H30

Emploi dans l'administration pénitentiaire : Ce cours traite de la promotion des personnels, du système de rémunération, des primes et avantages parallèles et des notations annuelles. 3H

Evasions : Ce cours insiste sur les moyens par lesquels un détenu peut s'évader, sur les attitudes et les procèdés qui permettent de prévenir l'évasion, et les différentes étapes qui sont suivies pour la capture des évadés. 1H

Garde, Sécurité et Contrôle : Ce cours traite des opérations fondamentales nécessaires pour assurer le fonctionnement de l'établissement dans l'ordre et la sécurité. 4H

.../...

Méthodes de Conseil : Ce cours aborde quelques théories de techniques de conseils et leurs effets essentiels sur le comportement humain. 1H

Narcotiques et Substances dangereuses : Ce cours traite de l'introduction de narcotiques dans une institution pénitentiaire et de l'application pratique des techniques de contrôle, des problèmes que posent les narcotiques et les substances dangereuses pour le fonctionnement de l'établissement, des effets dans le comportement qui résultent de l'usage abusif de drogues, des méthodes d'identification et de contrôle et de la conservation des preuves. 1H30

Otages : Ce cours fait le point sur la situation générale des prises d'otages et envisage les événements particuliers qui peuvent se produire dans un établissement pénitentiaire où il y a une prise d'otage On examine les caractéristiques des preneurs d'otages de même que l'on traite de l'action que l'otage peut entreprendre pour accroître sa sécurité. 1H

Pratiques pénitentiaires humaines : Ce cours examine les aspects déhumanisants de la vie et du travail dans le cadre pénitentiaire le but étant de sensibiliser le stagiaire au rôle qu'il peut jouer face à ce problème. On y examine également les moyens mis en oeuvre par l'administration pénitentiaire pour normaliser l'environnement institutionnel. 1H30

Prévention des Incendies :Ce cours traite des différents types d'incendies, des méthodes pour les combattre, des choses que l'on doit savoir avant qu'il n'y ait urgence et des différentes dispositions à prendre en cas d'urgence. 1H

Problèmes sexuels dans un établissement pénitentiaire : Ce cours donne aux étudiants une information sur les recherches en cours et sur les connaissances que nous avons à propos des problèmes sexuels engendrés par l'enfermement dans une institution pénitentiaire. 1H

Procèdures de contrôle des urgences et des troubles : Ce cours vise à familiariser l'employé avec la façon de faire de l'administration pénitentiaire et avec les équipements qui peuvent servir en cas de troubles, ainsi qu'avec les techniques de contrôle des émeutes avec des travaux sur le terrain pour la disposition des hommes, l'usage des gaz et autres équipements. 6H

Programmes de communauté : Ce cours traite du programme continu que suivent les détenus pendant leur séjour dans l'institution jusqu'à leur libération. 1H30

Trafic : Ce cours traite du trafic, des procèdés pour l'éliminer et des moyens techniques pour sa détection. 2H

Projets pénitentiaires : Ce cours traite de la modification de la philosophie et des façons de faire; des entreprises en cours ; des domaines importants et des projets de l'administration pénitentiaire. 2H

.../...

Secourisme : Ce cours a pour but de familiariser le personnel avec les principes de base des premiers secours. De le rendre capable d'identifier des situations de danger mortel et de lui apprendre comment réagir immédiatement et de la bonne façon face à un problème médical urgent. 2H

Self-Défense : Ce cours est une introduction au programme de self-défense dans l'administration pénitentiaire. On insiste sur la théorie, sur les principes de base, les distances convenables, les positions, les exercices de protection et de défense et on étudie dix techniques fondamentales de self-défense. 15H

Survol de la justice criminelle : Ce cours fait un survol de quelques uns des aspects essentiels de la justice criminelle, du langage qu'on y emploie et des problèmes qui s'y posent. 2H30

Techniques de direction : Ce cours permet une discussion sur les éléments de base qui permettent la direction tant du personnel que de la population pénale et sur la façon dont les techniques utilisées pour diriger les activités des uns a des incidences sur la réalisation des objectifs de l'organisation. 4H

Troubles civils et institutionnels : Ce cours traite des troubles civils et institutionnels dans les établissements pénitentiaires et insiste sur les divers types de troubles, sur les différents facteurs qui les constituent, sur les indicateurs qui peuvent les précéder sur les mesures préventives et sur les procèdures de contrôle qu'il s'agit de mettre en oeuvre quand ils se produisent. 2H

UNICOR : Ce cours traite de UNICOR en tant qu'association rentable, de son usage dans un programme d'utilisation des compétences et des structures de rémunération des détenus. 1H

MODELES ET PROJETS DE FORMATION

FAMILIARISATION AVEC L'INSTITUTION : 40 Heures

A dispenser à TOUS les nouveaux membres du personnel dès leur entrée en fonction. On doit suivre les objectifs normalisés des leçons mais on doit les compléter par un développement sur les objectifs locaux.

INTRODUCTION AUX TECHNIQUES PENITENTIAIRES : 68 Heures

A dispenser à TOUS les membres du personnel avant le quatrième mois de fonction.

APPLICATION DES TECHNIQUES PENITENTIAIRES : 40 Heures

A dispenser à TOUS les membres du personnel avant la fin du neuvième mois et après l'achèvement de "familiarisation avec l'institution".

FORMATION A LA SECURITE : 2 à 16 Heures

TOUS les surveillants suivent 16 Heures
Les nouveaux personnels reçoivent 2 H dans le cadre de "Application des Techniques pénitentiaires".
TOUS les surveillants suivent 4 Heures annuelles après l'achèvement des 16 H initiales. On peut fragmenter cet enseignement.

COMMUNICATIONS INTERPERSONNELLES : 40 Heures

Exigé pour accéder à la fonction de Surveillant Spécialiste Gradé (GS.007.02)
Recommandé pour TOUS les autres personnels.
Dispensé avant qu'un membre du personnel du niveau 007 n'atteigne deux années de service.

SURVEILLANT GRADE 1 (*) : 40 à 80 Heures

Avant ou pendant les 6 mois de la promotion : 40 Heures
Les autres 40 Heures à effectuer dans les deux ans.

(*) Responsable d'au moins 3 employés subalternes.

EMPLOIS RESERVES : ADAPTATION AUX FONCTIONS PENITENTIAIRES : 13 mois

Ce cours doit être dispensé à TOUS ceux qui bénéficient d'un "emploi réservé".

FORMATION A LA GESTION FINANCIERE : 12 mois

A dispenser à TOUS les Stagiaires en gestion financiére

TECHNIQUES PENITENTIAIRES SUPERIEURES : 28 Heures

Pour TOUS les personnels qui ont au moins 2 ans de service y compris les Chefs de services et les Assistants.

.../...

COMMUNICATIONS INTERPERSONNELLES SUPERIEURES : 40 Heures

Exigé pour accéder à la fonction de Conseiller Pénitentiaire (GS.007.09) les Surveillants Spécialistes Gradés (GS.007.08) et les personnels de même niveau doivent avoir reçu cette formation avant une année dans le grade pour pouvoir accéder à la fonction de Conseiller Pénitentiaire.

OPERATIONS DU PROGRAMME DE CONSEIL : 28 Heures

Exigé pour tous les conseillers Pénitentiaires (GS.007.09). Formation hors programme ayant lieu au moins une fois par trimestre.

SECOURS : 8 heures

Cours annuel pour TOUS les personnels. Il est nécessaire d'y aborder une série de points spécifiés, on peut y traiter des questions d'ordre local pour autant que les thèmes imposés aient été étudiés de quelque façon.

SPECIALISTE DE GESTION DU PERSONNEL : nombre d'heures non précisé

Exigé pour TOUTES les personnes sélectionnées pour assurer les fonctions de Spécialiste en Gestion du Personnel à partir du 10.1.1977. Y compris des cours sur la fonction publique et sur les dépenses du budget local de formation.

CONSEILLERS EN POSSIBILITES D'EMPLOI EQUIVALENT : 28 Heures

Exigé pour toute personne sélectionnée pour être "Coordinateur en Formation de Personnel", 8 heures au Centre de Formation du Personnel et 8 heures dans l'établissement d'accueil avec un coordinateur expérimenté. Cela se passant habituellement pendant la 3ème semaine de fonction. Il y a également un contact téléphonique mensuel pendant la première année et une visite d'assistance 6 mois après la prise de fonction. Cette visite est réalisée par un membre du Centre de Formation du Personnel ou de l'Administration Centrale.(Ce ne doit pas être une visite de "contrôle").

.../...

PROJETS DE FORMATION

PERSONNELS DE SECURITE : durée variable

Etablit une approche systèmatique du programme de formation. Recommandé pour les Personnels qui alternent les fonctions de serrurier et d'officier de sécurité. L'employé doit se trouver au moins dans sa seconde année de fonction. Ce cours est dispensé pendant une semaine à JOLIET et on recommande qu'une semaine se passe dans un autre institut. On suggére de passer au moins deux heures par trimestre avec un officier de sécurité ou assister à tout autre cours que l'on juge approprié.

SPECIALISTE DE PROGRAMME PENITENTIAIRE : durée variable

On y acquiert les mécanismes nécessaires pour mettre en place des programmes de réaffectation au bénéfice de stagiaires de l'Administration Centrale.

CONSEILLER DE GROUPE : jusqu'à 40 heures

Fournit à tout employé qui a (ou qui aura) à diriger un Groupe-Conseilpour les détenus, un untraînement aux techniques de conseil de groupe.

OPERATIONS INDUSTRIELLES : travail personnel

Programme de formation personnelle de 17 modules s'adresse tout d'abord aux contremaîtres qui ont à superviser directement des équipes de détenus, ce programme s'adresse ensuite à tout employé des Industries de Prisons Fédérales et à tout employé de l'Administration Pénitentiaire en général.

DIRECTION FINANCIERE - CHEFS D'UNITES : travail personnel

Il est conseillé à tous les Chefs d'Unités de production de suivre ce cours pendant la premiére année de leur prise de fonction. Il s'agit d'un travail personnel à effectuer chez soi et le temps à y consacrer varie selon les individus.

SYSTEME HYPERFREQUENCE POUR L'ALIMENTATION : durée variable :

On recommande trois publics et trois sujets :
(1) Administrateurs et gérants
(2) Personnels responsables de la préparation de l'alimentation
(3) Personnels responsables du réchauffement de la nutriture.
Cet enseignement est composé de modules courts qui permettent la discussion.

Rapport effectué en juillet 1976 sur le fonctionnement du pénitencier de LEWISBURG par une commission d'enquête

Entre le 24 mars 1974 et le 15 mai 1976, il y eut 8 homicides dans le pénitencier de Lewisburg. A la suite de ces évènements, le Directeur du bureau fédéral demanda à une commission d'enquête d'examiner le fonctionnement de cet établissement et de présenter des recommandations. Cette commission fut ainsi composée: Président: le Directeur régional du Nord-Est; membres: un procureur général de la direction des affaires criminelles du Département de la justice, un directeur adjoint d'établissement pénitentiaire, un administrateur du bureau fédéral, un fonctionnaire de la direction régionale et un travailleur social.

La nouvelle organisation du pénitencier que nous avons examinée sur place découle de ce rapport. Il n'y a plus eu d'incident notable depuis que les mesures qui y sont décrites ont été prises. Nous avons demandé ce rapport dont une copie nous a été remise, il nous a paru intéressant de présenter la démarche de cette commission qui a séjourné durant un mois dans l'établissement car elle met en évidence les préoccupations des responsables de la politique pénitentiaire.

Contenu du rapport

Ière partie

La première partie rappelle les circonstances de ces 8 homicides ainsi que leurs caractéristiques communes: les auteurs sont tous des délinquants très endurcis, les meurtres se sont déroulés dans les unités de détention et ont tous pour origine des relations entre homo-sexuels. Cette partie rappelle les caractéristiques de l'établissement comportant à cette époque 1500 détenus, dont 44 % accomplissant une peine de plus de 10 ans, en général très jeunes, dont 60 % de noirs, et ayant tendance à se regrouper en bandes suivant les régions d'origine. Le Directeur a eu tendance à accepter sans difficulté tous les transferts que lui envoyaient les autres établissements pour raison de discipline. A la date d'arrivée de la commission il y avait ainsi 577 détenus transférés d'autres établissements.

Il y avait 1 agent pour 4 détenus lors de l'enquête.

IIème partie

Il est fait état de la méthodologie. La commission a séjourné durant un mois et a entendu tous les agents et détenus que la direction avait désignés ainsi que tous les agents et détenus qui souhaitaient être entendus ainsi que d'autres qui étaient mis en cause à l'occasion de ces interviews.

.../

IIIème partie

La commission présente le résultat de ces observations en les classant en 4 rubriques concernant : a) la communication; b) le comportement et l'accessibilité de la direction; c) le contrôle et la sécurité des détenus; d) le comportement du personnel.

Nous résumerons ces 4 sections:

a) la communication

Cette section est la plus longuement développée.

La commission constate que la communication s'exerçait mal dans l'établissement. Il y a de mauvaises relations entre les agents et les détenus, entre les superviseurs et les agents. Cette plainte s'est exprimée de toute part, les surveillants estiment qu'ils ne sont pas soutenus par les gradés et que la communication avec eux est limitée. Certains estiment que beaucoup de surveillants exercent leur fonction d'une manière très superficielle pour simplement respecter les horaires. Les agents, inquiets, ne rentrent dans les dortoirs que pour les appels et ne se tiennent plus dans lesunités, ils restent dans les couloirs, près des téléphones et des bureaux. Des dispositions, certes, avaient été prises par la direction pour faire pénétrer les surveillants dans les unités par l'achat notamment d'appareils d'alarmes, mais le fait de ne plus rentrer dans les unités était un indicateur certain du regard apathique des agents sur la fonction.

La commission explique cette attitude par le fait que la direction et les gradés n'ont pas su faire comprendre aux agents, dont un grand nombre sont jeunes et inexpérimentés, les impératifs de la fonction et qu'ils n'étaient pas assez intéressés à la façon dont la fonction était assumée. De nombreuses négligences ont en effet été constatées (matelas par terre, cour mal aménagée, etc..). La commission examine longuement le mode d'utilisation des counselors dont le programme d'utilisation venait d'être modifié car ils étaient sous employés. Elle relève qu'il n'y avait pas eu de consentement des counselors sur ces nouvelles méthodes, que la direction s'était certes rendue compte que ces agents faisaient à tort un travail bureaucratique au lieu de vivre parmi la population pénale. Mais ils avaient été exclus de l'évaluation de leur travail et ceci est un exemple typique de la mauvaise communication entre la base et le sommet; ce qui est critiquable c'est la façon dont le nouveau programme a été mis en place et non son contenu. Il y aurait dû avoir plus de communication avec les counselors et les surveillants pour obtenir l'acceptation et le support pour ce programme avant sa mise en place. "Si le personnel ne pense pas qu'il participe à quelque chose il va bien entendu avoir des réticences à soutenir cette action."

Le résultat a été que les counselors ont eu le sentiment que le programme s'était fait sans eux ce qui a créé un ressentiment à l'égard de leurs nouvelles tâches.

D'autres négligences sont plus particulièrement soulignées: le programme d'accueil et d'orientation était mal fait. Chaque détenu pouvant téléphoner deux fois par semaine, il n'y avait pourtant que 5 appareils à leur disposition ce qui provoquait des incidents. Les travailleurs sociaux étaient inaccessibles pour les détenus. Les employés du greffe surmenés ne pouvaient répondre dans des délaisconvenables aux demandes des détenus.

" Dans les conversations avec le personnel il est apparu très souvent que l'information descendante de la direction vers le personnel et les détenus était inadaptée. Certains agents considèrent que le journal des détenus comporte plus d'informations que celui du personnel."

De nombreux agents ont le sentiment que les instructions écrites ne sont que la conséquence d'instructions orales et que lorsqu'elles arrivaient à la base le contenu avait chargé et qu'elles avaient perdu leur signification.L'incompréhension entre gradés et surveillants est profonde, les surveillants estimant que les gradés accomplissent leur fonction d'une manière très superficielle tandis que les gradés considèrent que les surveillants sont craintifs et qu'ils ne signalent pas les incident pour ne pas faire de vague. Les surveillants critiquent le conseil de discipline qui ne sanctionne pas assez fermement.

Tout cela, conclut la commission, démontre le manque de communication entre les divers niveaux. Par un réel effort pour faire mieux descendre et monter l'information, beaucoup de ces plaintes auraient pu être évitées. Les moyens de communication n'ont pas été pleinement utilisés.

b) la disponibilité et l'accessibilité de la direction

Le personnel s'est plaint de l'inaccessibilité des responsables. La porte du Directeur était, certes, ouverte mais les agents n'entraient pas dans son bureau. La direction n'est pas allée suffisamment en détention et les agents ne la connaissaient pas suffisamment. Ceci a entrainé de graves déficiences sur l'état d'entretien du pénitencier, des moyens mis à la disposition des détenus qui ne disposaient pas notamment d'un nombre assez important de machines à glaces alors que chaque comité aurait dû en être doté; des troubles ont résulté de cette déficience. La télévision en couleur a été achetée trop tardivement. En examinant les projets d'amélioration, la commission s'est aperçu que fort peu d'entre eux étaient destinés aux détenus. Il aurait été nécessaire de disposer de projets visibles d'amélioration donnant aux détenus le sentiment que l'administration était soucieuse de leur bien-être. L'examen du budget de l'établissement a démontré qu'il n'y avait pas de projets en ce sens.

Il apparaît nettement que la direction n'était pas assez disponible.

c) La sécurité et le contrôle

La commission a relevé certaines faiblesses dans la sécurité. En étudiant les circonstances des agressions elle a constaté que les auteurs n'étaient pas dans les lieux où ils auraient dû être. Elle a également remarqué que les deux évasions qui se sont déroulées durant sa présence dans l'établissement ont été favorisées par le fait que les jours précédents ces détenus n'étaient pas dans les lieux où ils auraient dû être.

La contrebande n'a pas été assez poursuivie. Les surveillants se considéraient sans moyen et avaient le sentiment que les gradés ne voulaient pas d'ennui.

Des grilles ont été installées avant l'arrivée de la commission à l'entrée de chaque unité. Cela,dit la commission, a été accueilli par un sentiment mélangé de la part des détenus et du personnel. De nombreux détenus considèrent cette installation comme inutilement restrictive. Les grilles, selon la commission, empêchent également les surveillants d'effectuer les rondes de routine dans les unités et d'établir des rapports avec eux. Pour que les grilles soient vraiment utiles, estime la commission, il faudra que les surveillants soient placés à l'intérieur des unités.

La commission a constaté la présence de couteaux et d'armes diverses dans l'établissement. Elle considère qu'il faut effectuer davantage de contrôles car beaucoup de détenus accepteraient ces contrôles pour améliorer leur sécurité. Des bandes ont pu se créer en raison des négligences en matière d'affectation. Les appels ne sont pas assez nombreux et souvent inefficaces.

Il ne semble pas, comme on l'a dit, qu'il y ait eu usage de drogue de la part des détenus provenant de l'hôpital. Il peut y avoir usage de marijuana mais pas de drogue dure.

d) le comportement du personnel

La commission a considéré qu'il y avait un noyau de très bons surveillants mais que le comportement du personnel est essentiellement fonction de la communication et de ses rapports avec la direction.

Les interviews ont fait apparaître diverses déficiences: inadaptation de la formation des gradés, érosion de l'autorité du personnel par de récentes décisions de justice, insuffisante cohésion. Il a été constaté l'inexpérience de nombreux jeunes agents ainsi qu'un turn over important en raison des conditions de travail. Il y a une réélle crainte chez les agents pour séjourner dans les unités car les anciens ont encore présentes à l'esprit les révoltes de 1970. Cette appréhension est surtout ressentie par les anciens. Ce personnel a souvent le sentiment que les améliorations sont essentiellement destinées aux détenus.

La commission estime, en conséquence, qu'il convient d'organiser de nombreuses réunions de travail avec le personnel pour contribuer à rehausser son moral. Ceci nécessitera un long effort. De même, une action de relation publique devra être entreprise car la presse locale donne une mauvaise image de marque de l'établissement.

Conclusions et recommandations

(cette partie est traduite in extenso)

" La commission considère d'abord que le directeur d'un établissement a comme devoir de créer une atmosphère propice à la mise en place d'une organisation effective. La création d'un tel élément ne s'est pas faite à LEWISBURG. La communication entre la direction, le personnel et les détenus n'est pas bonne. Il est regrettable d'entendre de la part du personnel et des détenus que le directeur, son adjoint et les responsables du Département sont rarement vus dans de nombreux secteurs de l'établissement. Ce manque de présence a eu certainement des conséquences graves sur le moral du personnel et des détenus. De très nombreux agents ont le sentiment de n'être pas informés sur le fonctionnement de l'institution , qu'ils sont rarement consultés lorsque des modifications sont effectuées et qu'il n'est pas tenu compte de leurs observations. Aussi faut-il développer la communication par des réunions de personnel, des messages d'information, par le journal du personnel, par des réunions d'agents dans les départements et créer le face à face dans l'institution. Le personnel de direction n'a pas accompli son devoir dans ce domaine et il faut procéder à des changements en ce qui concerne la communication. Parfois un changement de direction est nécessaire pour effectuer de tels changements bien que les mutations ne soient pas une panacée."

Un certain nombre desproblèmes posés par la commission ont pu être règlés par les représentants de la direction régionale du Nord-est. Mais le personnel n'a pas redressé encore complètement la situation après ces vérifications et il conviendra que la direction régionale poursuive son assistance.

La commission estime qu'un des facteurs principaux ayant contribué aux récents homicides et agressions est la caractéristique de la population pénale. Il y a un grand nombre de jeunes détenus immatures avec un comportement hostile et agressif. Actuellement LEWISBURG est dans l'incapacité d'assurer la supervision et le contrôle qu'un tel groupe requiert. Naturellement, cette situation est aggravée par le surencombtement ainsi que par la crainte chez certains agents d'effectuer leur ronde dans les unités. La commission est intimement convaincue que la mise en place du système de gestion par unité permettrait de faire un grand pas vers la solution de ces problèmes. La structure de l'établissement permet cette mise en place et il est certain que ce système permettrait de réaliser un contrôle qui ne peut être réalisé avec un système de gestion centralisé. L'avantage essentiel est de diviser un grand nombre de détenus en petits groupes bien définis et gérables.

.../

Une des conclusions retirées des établissements où est pratiqué l'Unit management est que ce système permet une meilleure observation des détenus, de détecter très tôt les problèmes avant qu'ils atteignent des proportions critiques. Il faut faire face à de tels problèmes à LEWISBURG; aussi y a-t-il intérêt à engager la dépense pour mettre en place l'Unit management. La direction élabore des propositions en ce sens mais il est possible qu'il conviendra de les revoir en raison des demandes de personnel qui seront exprimées

Un autre pas devra être fait pour améliorer la sécurité à LEWISBURG. Il s'agit du contrôle des détenus. Le règlement devra être complété et les procédures devront être largement commentées au personnel.

Quelques transferts devront également être effectués pour faciliter les efforts de la direction pour améliorer la sécurité.

Un meilleur contrôle et des recherches plus efficaces devront être institués pour éliminer le problème des armes. Ceci requiert une coordination entre les divers départements et une vigilance continue.

Quelques nodules de formation interpersonnels devront être organisés pour aider le personnel à mieux maitriser les problèmes et pour améliorer les relations détenus-personnel. Si l'Unit management est mis en place, l'ensemble du personnel devra être recyclé pour développer la compréhension de ce mode de gestion en vue d'assurer son efficacité.

La commission a également regretté la façon dont sont conduites certaines actions. Il en est ainsi de l'hygiène. De même, le programme d'admission et d'orientation est inefficace. Durant sa mission la commission a relevé un certain nombre de déficiences auxquelles il a été mis fin et qui n'ont pas à être signalées dans ce rapport. La situation dans l'unité de ségrégation était notamment inacceptable compte tenu de la décision récente du tribunal concernant cette unité. Il est indispensable de créer pour cette unité une cour de promenade.

Un autre domaine concerne les projets d'aménagements. Bien qu'une unité ait ét é rénovée il n'y a pas d'autres projets concernant la détention. Il conviendra de mettre en oeuvre de telles opérations afin que les détenus aient l'impression que l'on s'occupe de leur bien-être.

Les détenus considèrent que le faible nombre d'agents représentant les minorités est de nature à nuire à leur bien-être. Avec une population noire à 60 % il est nécessaire de recruter du personnel parmi la minorité. Ceci est particulièrement évident pour la section des travailleurs sociaux où il n'y a pas d'agents appartenant à la minorité. Il faudra veiller à effectuer de tels recrutements.

Si l'on considère l'organisation dans son ensemble, ce qui a causé le plus de préoccupations à la commission d'enquête fut le médiocre niveau de fonctionnement considéré comme acceptable à la fois par le personnel et par la direction alors qu'il aurait dû être considéré comme totalement inacceptable.

.../

Il faut noter le bas niveau de considération du personnel pour l'organisation et le travail.

La commission a le sentiment que si elle allait dans n'importe quelle autre institution pour faire une enquête semblable, elle trouverait également de nombreuses faiblesses dans le fonctionnement et dans les pratiques de la direction. Aucune institution ne peut fonctionner avec une efficacité à 100 % dans tous les domaines et à tous moments. Mais à LEWISBURG la commission a trouvé un trop grand nombre de problèmes. Le plus déconcertant fut que le personnel et la direction acceptent très volontiers le niveau de fonctionnement actuel. S'ils avaient une véritable fièreté de leur travail et de leur mode d'organisation, leur satisfaction actuelle ferait place au désir de rendre LEWISBURG le meilleur pénitencier du système fédéral.

Recommandations

Basées sur les constatations de la commission d'enquête voici les principales recommandations pour le pénitencier de LEWISBURG :

1) "Le Bureau fédéral examinera la situation des membres de la direction;

2) Le Bureau fédéral accordera les moyens nécessaires pour mettre en place un système complet d'Unit management y compris pour l'unité de drogués et d'alcooliques;

3) Pour s'assurer que l'Unit management développera effectivement les contacts interpersonnels et améliorera la communication avec les détenus, un enseignement particulier sur l'Unit management sera mis en place;

4) En complément de cette formation un enseignement sera organisé sur les techniques de contacts interpersonnels ainsi que sur le "counselery" ou relations d'aide;

5) Cet enseignement permettra de développer la communication verticale et transversale. Il y aura lieu également d'organiser de fréquentes réunions de personnel, d'utiliser le journal du personnel et d'avoir de fréquents contacts informels;

6) La direction devra visiter régulièrement tous les secteurs de l'établissement pour veiller à l'établissement de comportements satisfaisants et pour faire partager la doctrine en matière pénitentiaire;

7) Pour développer la supervision et la communication personnel-détenu avant même l'implantation de l'Unit management, les agents affectés dans les unités de détention devront se tenir dans les unités plutôt que de rester dans les couloirs;

.../

8) Après une enquête minutieuse il conviendra de transférer 20 à 25 prisonniers difficiles dans d'autres institutions après approbation du bureau fédéral;

9) Voir les détenus pouvant être transférés dans les camps annexes;

10) Revoir les règlements concernant le contrôle des détenus et accompagner cette action de sessions de formation pour tout le personnel et d'information appropriée en direction des détenus;

11) Etablir des niveaux de réalisations acceptables, élever les attentes des détenus et du personnel en ce qui concerne les projets d'aménagement et d'intendance;

12) Développer les relations publiques et améliorer les relations avec les moyens d'information pour mieux informer le public sur le fonctionnement des prisons;

13) Accélérer le recrutement des minorités avec l'aide du bureau fédéral;

14) Développer les programmes de formation avec de l'imagination afin d'avoir des résultats favorables pour les détenus;

15) Revoir les équipements inadaptés et prendre les mesures nécessaires pour y remédier;

16) Fournir une assistance au programme d'admission et d'orientation;

17) Améliorer l'unité de ségrégation et créer une cour de promenade;

18) Accroître le nombre et la qualité des fouilles pour éliminer la contrebande, en particulier des armes venant des ateliers et de la boutique;

19) Considérer la possibilité d'assurer des délégations aux chefs de départements."